

relations

REVUE DU MOIS

NUMÉRO 330

MONTRÉAL

SEPTEMBRE 1968

PRIX 50¢

*Les catholiques devant
l'encyclique
sur
la régulation des naissances*

SOMMAIRE

Septembre 1968

Éditoriaux	237
<i>Devant l'Encyclique: de la contestation à la foi — Tragédie au Biafra.</i>	
Articles	
235 ÉGLISES — UPSAL	Irénée Beaubien 239
VICAIRE DU CHRIST	Luigi d'Apollonia 242
L'ENCYCLIQUE <i>Humanae Vitae</i> ET L'OBÉISSANCE CATHOLIQUE Marcel Marcotte	245
L'ENCYCLIQUE: 1. <i>Impressions d'une mère de famille</i> Claire Campbell	
2. <i>Témoignage</i> . . . Marguerite-M. Guérin	252
CHÂTEAUBRIAND, CETTE NATURE RICHE ET FORTE Liam Brophy	253
Chroniques	
Lecture du mois: <i>Le Saint-Siège et la guerre de 1939-1945</i> Joseph Lédit	256
Au fil du mois	258
Terre des Hommes: le Pavillon chrétien 1968. — Du nouveau fidèle à l'ancien. — Heureux d'être prêtre.	
Document: <i>Le cardinal Roy et l'Encyclique</i>	259
Les livres	260
Notes bibliographiques	264
Méditation: <i>Un fardeau, une épaule</i>	Paul Fortin 264

RELATIONS

REVUE DU MOIS

publiée par un groupe de Pères de la Compagnie de Jésus

Directeur: Richard ARÈS.

Rédacteurs: Luigi d'APOLLONIA, Gérard HÉBERT,
Marcel MARCOTTE.

Collaborateurs: Joseph d'ANJOU,
Georges-Henri d'AUTEUIL, Irénée DESROCHERS,
René DIONNE, Fernand POTVIN, Jean-Paul ROULEAU.

Secrétaire de la rédaction: Georges ROBITAILLE.

Administrateur: Arthur RIENDEAU.

Rédaction et abonnements:

8100, boul. Saint-Laurent, Montréal-11. Tél.: 387-2541

Publicité:

Cie des Publications Provinciales Limitée

110, Place Crémazie (Suite 719), Montréal-11. Tél.: 384-6800

M. Jean-Robert GENDRON est autorisé à solliciter des abonnements pour la revue.



Relations est une publication des Editions Bellarmin, 8100, boulevard Saint-Laurent, Montréal-11. Téléphone: 387-2541. Prix de l'abonnement: \$5 par année. Le numéro: \$0.50. *Relations* est membre de l'*Audit Bureau of Circulations*. Ses articles sont répertoriés dans le *Canadian Periodical Index*, publication de l'Association canadienne des Bibliothèques, et dans le *Répertoire canadien sur l'éducation*.

Le Ministère des Postes, à Ottawa, a autorisé l'affranchissement en numéraire et l'envoi comme objet de la deuxième classe de la présente publication.



Bancardchek®

Le chèque garanti au crédit automatique

- Aussi bon que de l'argent comptant
- Procure \$500—et plus—de crédit automatique en cas de besoin
- Est garanti par la Banque de Montréal



Renseignez-vous à la succursale la plus proche.

Banque de Montréal

La Première Banque au Canada

Editoriaux

Devant l'Encyclique : de la contestation à la foi

L'ACCUEIL réservé à l'encyclique *Humanae Vitae* de Paul VI sur la régulation des naissances aura fait comprendre à tous, même aux catholiques qui l'ignoraient encore, que l'Église est entrée dans l'ère de la contestation et que le Pape lui-même n'est pas à l'abri des retombées de cette "explosion de négativité" par laquelle l'ère nouvelle se caractérise.

Contre la récente décision pontificale, en effet, que d'objections n'a-t-on pas soulevées jusqu'ici ! Exemples: il ne s'agit pas d'un dogme mais d'une question morale, et le Pape, en la tranchant, n'a pas engagé son infailibilité; bon nombre de théologiens ne pensent pas comme lui; il va à l'encontre de l'opinion de la majorité des membres de la commission qu'il avait chargée, après Jean XXIII, d'étudier cette question; il n'a pas tenu compte des besoins urgents des pays sous-développés, où une planification des naissances est devenue une nécessité; il impose un fardeau que la plupart des couples catholiques ne sont plus en mesure de porter; etc., etc.

Tant qu'on demeure ainsi sur le seul plan de la raison raisonneuse et qu'on donne la primauté, quand ce n'est pas l'exclusivité, à la fonction critique de son intelligence, les objections ne peuvent manquer de surgir, car grand est l'enjeu et lourd le sacrifice demandé. Mais l'Église n'est ni un peuple, ni une communauté ni une société d'origine et de constitution purement humaines, son inser-

tion dans le monde et sa marche dans l'histoire ne se guident pas uniquement par les lumières de la raison naturelle. Et le pape dans l'Église n'est ni un sage parmi d'autres sages, ni un théologien parmi d'autres théologiens, ni même un évêque parmi d'autres évêques, il est le premier pasteur, le docteur suprême et le grand "confirmateur" de tous dans la foi.

Sa réponse, Paul VI l'a donnée, non en tant que théologien privé ni même en tant qu'évêque de Rome, mais en tant que premier et grand responsable du Magistère dans l'Église et, dira-t-il, "en vertu du mandat que le Christ nous a confié" (no 6). S'il demande "un assentiment loyal, interne et externe, au Magistère de l'Église", il s'empresse d'ajouter que "cet assentiment est dû, non pas tant à cause des motifs allégués que plutôt en raison de la lumière de l'Esprit Saint, dont les Pasteurs de l'Église bénéficient à un titre particulier pour exposer la vérité" (no 28).

La décision du Pape fait donc appel au sens de la foi chez tous: laïcs, prêtres et évêques. Les réactions qu'elle a suscitées jusqu'ici ressemblent étrangement à celles qui se manifestèrent lorsque le Christ, à ses auditeurs juifs, en son discours sur le Pain de Vie, annonça l'Eucharistie. On lit, en effet, dans l'Évangile qu'alors "les Juifs murmuraient contre lui" et qu'ils "se mirent à discuter entre eux". Des disciples même allèrent jusqu'à dire: "Cette doctrine est dure! Qui peut l'écouter?" Ce qui leur attira de Jésus cette question: "Cela vous scandalise?" puis, cette déclaration: "Les paroles que je vous ai dites

sont esprit et elles sont vie. Mais il en est parmi vous qui ne croient pas . . ." Et saint Jean d'ajouter:

A la suite de cela, beaucoup de ses disciples retournèrent en arrière et cessèrent de marcher avec lui. Alors Jésus dit aux Douze: "Est-ce que vous aussi, vous voulez vous en aller?" Simon-Pierre lui répondit: "Seigneur, à qui irions-nous? Vous avez les paroles de la vie éternelle, Et nous, nous croyons et nous savons que vous êtes le Saint de Dieu" (*Jean*, VI, 60-69).

Ainsi aujourd'hui, après *Humanæ Vitæ*, murmures et contestations ont surgi; bien des disciples — laïcs et clercs — n'hésitent pas à dire: "Cette doctrine est dure! Qui peut l'écouter?" Pourtant les paroles que le Pape a prononcées dans son encyclique "sont esprit et elles sont vie": elles témoignent de l'Esprit et elles défendent la dignité de la vie. Aux contestants et aux murmurants d'aujourd'hui, comme à ceux d'hier, elles posent la question cruciale: Vous aussi, voulez-vous vous en aller? Ils peuvent répondre par la défection ou par la fidélité; ils peuvent soit retourner en arrière, cesser de marcher avec le pape en soulevant sans cesse de nouvelles objections, soit donner leur assentiment en souhaitant d'être plus et mieux éclairés et en répétant avec Simon-Pierre: Nous aussi, nous croyons.

Il reste que l'acte de foi à poser en la circonstance exigera de plusieurs de douloureux sacrifices; le Pape lui-même le reconnaît et n'hésite pas à dire que cette doctrine de l'Église "ne serait pas observable sans l'aide de Dieu, qui soutient et fortifie la bonne volonté des hommes" (no 20). Aussi engage-t-il les époux chrétiens à implorer "par une persévérante prière l'aide divine" et à puiser "surtout dans l'Eucharistie à la source de la grâce et de la charité". "Et si, ajoute-t-il, le péché avait encore prise sur eux, qu'ils ne se découragent pas, mais qu'ils recourent avec une humble persévérance à la miséricorde de Dieu, qui est accordée dans le sacrement de Pénitence" (no 25).

Ainsi, nous revenons toujours au même point: sans la foi en Dieu, qui assiste les époux chrétiens quand ils le prient avec sincérité et confiance, sans la foi au Christ, qui a dit: "Si quelqu'un veut venir à ma suite, qu'il se renonce lui-même, qu'il prenne ma croix et me suive", sans la foi en l'Église, qui garde le dépôt des "paroles de la vie éternelle", sans cette triple fidélité, on aura toujours des objections à la doctrine de l'Encyclique et l'on s'installera dans la contestation. Mais le vrai chrétien, lui, sait que ce qui vainc le monde, rend juste devant Dieu et force l'entrée du Royaume, c'est la foi, non la raison raisonneuse, ni la seule intelligence critique.

Tragédie au Biafra

La nouvelle la plus négligée par la grande presse, la nôtre en particulier, aura été sans conteste la guerre civile

du Nigéria. On est surpris que le monde ait découvert si tard le drame de ce pays. On plaide les circonstances atténuantes — l'immense étendue de la zone des combats, les difficultés de communication — maintenant que l'opinion mondiale manifeste des sentiments d'horreur, grâce à l'atrocité de certaines images rapportées de là-bas.

Ah! si les États-Unis avaient pris fait et cause pour les fédéralistes nigériens, s'ils leur avaient, conformément à un traité, envoyé du matériel militaire comme la Grande-Bretagne, fourni comme l'Union soviétique des bombardiers pour semer l'abomination de la désolation dans le pays biafrais, ce que le monde entier en aurait entendu de clameurs, vu de manifestations, lu de pages de protestation! Qu'on songe à l'affaire Rosenberg, à l'affaire Chessman, à la guerre du Vietnam! Pourtant cette guerre du Nigéria, en une seule année, aura fait plus de victimes que la guerre du Vietnam au cours des sept dernières années . . .

Politiquement, la cause fédérale est loin d'être mauvaise, puisque la sécession du Biafra annoncerait l'éclatement du Nigéria. On voit mal cependant le Biafra se rallier demain au Nigéria après avoir été traité durant sept ans en partenaire marginal et réduit à la dernière extrémité par une abominable lutte tribale.

Mais il s'agit bien de politique, de forme de gouvernement! Par centaines de milliers, des civils, des enfants surtout meurent littéralement de faim, squelettes au ventre ballonné . . . Une déclaration conjointe de la Croix-Rouge, de *Caritas Internationalis*, du Conseil mondial des Églises, de l'U.N.I.C.E.F. (Fonds des Nations Unies pour l'Enfance) parle non pas de centaines de milliers mais de millions. La cadence actuelle est de 6,000 morts par jour: la race entière des Ibos est en cours d'extermination!

De toute urgence, il faut obtenir un cessez-le-feu inconditionnel, et que cessent les envois d'armes, pour que les vivres entassés déjà en quelque part là-bas puissent parvenir aux affamés. Hélas! jusqu'ici ni le Vatican, ni l'O.N.U., ni l'O.U.A. n'ont pu imposer une médiation, africaine ou non: l'intransigeance des chefs est plus forte que la mort.

Ce n'est ni le temps ni le lieu de faire des remarques sur les haines tribales et le fédéralisme nigérien: elles seraient stériles. Ce qui importe c'est d'avoir pitié de la multitude. Le Canada a une double action à mener: faire pression sur la Grande-Bretagne pour qu'elle cesse ses envois d'armes, tout mettre en œuvre pour triompher du blocus et acheminer coûte que coûte vivres et médicaments vers le Biafra. Il y va de la vie de millions d'être innocents en même temps que de l'honneur de tous ceux qui croient dans la parole du Christ, quelle que soit leur appartenance politique.

235 ÉGLISES — UPSAL

Irénée BEAUBIEN, S.J. *

LES UNS disent Upsal. Les autres Uppsala.

Dans cette charmante ville de l'hospitalière Suède, se trouvaient réunis, du 3 au 20 juillet, à l'occasion de l'Assemblée mondiale du Conseil œcuménique des Églises, plus de 2,000 chrétiens représentant 235 Églises et 80 pays. Ils ont beaucoup parlé et beaucoup entendu parler. Aussi, vers le huitième jour de la rencontre, un orateur suggérait pour la ville un nom nouveau: Upp - bla - bla !

Cependant, il n'aura pas été vain ce flot de paroles qui avait libre cours aux réunions des sections, comités et sous-comités, aux plénières, ainsi qu'à des rencontres aussi diverses que les conférences quotidiennes de presse et les conversations dans les autobus, les rues, au café chantant, etc. En effet, ces multiples échanges se sont avérés l'un des aspects les plus positifs de la Quatrième Assemblée du Conseil œcuménique des Églises. Pour peu que l'on émit ses propres opinions ou écoutât celles des autres, on en arrivait, de façon consciente ou non, à prendre position et à se compromettre sur les grands problèmes qui angoissent actuellement l'humanité. Ainsi rendu plus conscient des responsabilités particulières aux chrétiens de 1968, chacun deviendra, dans son propre milieu, un multiplicateur de l'Assemblée d'Upsal.

Cette assemblée mondiale s'est déroulée à un moment où l'humanité subit une sorte de mutation. Selon la remarque du Bishop Hewbigg, c'est la première fois que le monde interpelle aussi clairement une assemblée des Églises: que font les chrétiens pour combler le gouffre qui existe entre les riches et les pauvres ? pour assurer la paix et la sécurité dans les zones où subsiste une guerre "chaude ou froide" ? pour mettre fin au racisme ? pour donner à manger à ceux qui ont faim ? pour soulager ceux qui souffrent ? pour aider les jeunes à entrer dans une société ou une communauté mondiale plus humaine et plus juste ? . . . Que font les chrétiens pour guérir leurs propres divisions et présenter dans son intégrité et sa force le message du Christ aux hommes d'aujourd'hui ? Qu'attendent les chrétiens pour pratiquer plus effectivement les enseignements de l'Évangile ? Quels nouveaux styles de vie doivent-ils inventer pour l'époque actuelle ? Sous quels modes doit s'exercer leur culte religieux dans une société sécularisée ? "Comment transformer en une tension positive et féconde le conflit qui détruit les générations ?"

* Directeur du Secrétariat national d'œcuménisme (secteur français) et délégué de l'épiscopat canadien à l'Assemblée d'Uppsala, en Suède.

Les jeunes

Peu d'Églises avaient délégué des jeunes à l'Assemblée. Aussi le Conseil prit-il lui-même l'initiative d'inviter 132 "délégués de la jeunesse" à prendre part aux délibérations. Ces jeunes, je les ai trouvés merveilleux. Sans droit de vote, ils ont quand même réussi à faire sentir leur présence et à se faire écouter par l'Assemblée; ils lui ont même, parfois, donné mauvaise conscience. De plus, un groupe interconfessionnel de jeunes Suédois avait organisé le "Club 68". Chaque soir, de 10 h. 30 à minuit, ils y invitaient des spécialistes à engager le dialogue avec eux et à répondre à leur questions. Les deux fois que j'y suis allé, la salle était archi-comble. J'y ai compris le jugement suivant de l'anthropologue Margaret Mead: "Les jeunes sont les autochtones dans le monde présent et nous, qui avons plus de 40 ans, des immigrants; nous pouvons leur faire des observations, mais ils se sentent libres de les accepter ou de les refuser."

Les jeunes semblent attendre des adultes un langage direct qui les aide à construire un monde nouveau où les personnes ne seront plus sacrifiées à des intérêts égoïstes, à des bénéfices exagérés, à un confort outré, à des institutions ou à des conventions qui ont vécu. Au cours des réunions de l'Assemblée, rares furent ceux qui parvinrent vraiment à rejoindre les jeunes. C'est un art nouveau qu'il devient urgent d'apprendre.

Par ailleurs, les jeunes ont parfois déçu leurs aînés. L'Assemblée s'attendait de leur part à des critiques, mais ces critiques ont trop souvent manqué d'à propos et de cohérence. C'est ainsi qu'à une conférence de presse, les jeunes ont raté une excellente occasion de présenter efficacement leurs points de vue. Plusieurs journalistes, au courant de leurs exigences, furent désappointés par leurs critiques exprimées sans précision suffisante.

Au total, la présence des jeunes chrétiens à Upsal fut bénéfique. L'assemblée, sans eux, n'aurait pas été la même. Voici comment un communiqué de presse apprécia un document qu'ils ont présenté les derniers jours:

Ce document demande qu'un travail de discussion en groupe et la constatation sincère des désaccords remplacent les compromis insipides. Il propose une préparation plus sérieuse . . . Il insiste sur le rajeunissement nécessaire des délégués. Il constate que l'impérialisme et le paternalisme se perpétuent dans les structures et la théologie du Conseil œcuménique des Églises et signale que, sur 22 discours, six seulement étaient donnés par des hommes du tiers-monde.

À Amsterdam, en 1948, les jeunes écoutaient avec respect ce que les adultes avaient à dire. En 1968, ils

exigent avec assurance d'être intégrés dans les structures et écoutés. Pourquoi pas ? Ne serait-ce pas une façon de stimuler la nouvelle génération à produire en plus grand nombre des compétences capables de chercher, de trouver et d'appliquer les orientations présentement nécessaires au bien commun de l'humanité ?

Sur le chemin du retour, j'avais l'occasion d'assister à Édimbourg à la "Fourth British Conference on Christian Youth". 800 jeunes chrétiens prenaient part à cette conférence qui dura une semaine. Ils m'ont donné globalement l'impression, en dépit d'un grand nombre de faiblesses, d'être capables de prendre leurs responsabilités et de s'ouvrir à toutes suggestions qui les aideraient à vivre un christianisme intégral dans le contexte contemporain.

Les catholiques

En 1961, à l'Assemblée de la Nouvelle-Delhi, on compta parmi les faits marquants, l'intégration dans le Conseil œcuménique de la majeure partie des Églises orthodoxes, ainsi que l'intégration du Conseil international des Missions. À Upsal, on aura remarqué, entre autres, un effort d'incarnation des chrétiens dans un monde en rapide évolution, un souci manifeste d'une plus grande ouverture aux problèmes humains, en particulier à ceux du tiers-monde, et la recherche authentique d'une plus grande coopération entre le Conseil et l'Église catholique. Il convient de nous attarder au travail de cette dernière.

La communication à la fois sobre et directe de Roberto Tucci, S.J., le deuxième jour, eut le bon effet de créer un climat de confiance favorable aux échanges. Avec beaucoup de doigté, le P. Tucci rappela le rôle important du Conseil œcuménique et la position de l'Église catholique face à l'œcuménisme. Il souligna qu'aucune raison de principe n'empêche l'Église de Rome de faire partie du Conseil, cette "association fraternelle d'Églises qui confessent Jésus-Christ comme Dieu et Sauveur". Selon lui,

l'union de tous les chrétiens dans l'unique Eglise du Christ ne peut être la victoire d'une Eglise sur l'autre, mais la victoire du Christ sur nos divisions, notre conversion au Christ, dans la fidélité de nous tous aux inspirations de l'Esprit Saint qui est l'Esprit d'unité et qui pourra nous pousser sur des voies aujourd'hui imprévisibles, comme nous l'enseignent déjà la seule expérience de ces dernières années.

Pour le P. Tucci,

l'urgence fondamentale c'est de prolonger l'effort commun, de nous efforcer de faire ensemble tout ce que notre conscience ne nous oblige pas à faire séparément, d'engager dans une mentalité œcuménique l'ensemble de nos fidèles avec une éducation œcuménique de base plus profonde et étendue...

Plus tard, au cours d'une conférence de presse, le Père Jérôme Hamer, O.P., faisait remarquer qu'on ne devait pas donner la première importance aux formes juridiques que pourrait revêtir l'intégration éventuelle de l'Église catholique dans le Conseil, mais que l'essentiel consistait à assurer un maximum de collaboration effective dans tous les domaines possibles chaque fois que cela s'avérait opportun. Ainsi l'union se présentera graduellement comme une chose normale, acceptable à tous.

L'Assemblée d'Upsal a autorisé son comité des structures à travailler dans ce sens. Le Pape Paul VI, de son côté, avait écrit au Président de l'Assemblée:

La présence à Upsal de quinze observateurs-délégués et d'un certain nombre d'hôtes officiels... confirme d'heureuse façon la volonté réciproque de continuer et d'étendre la collaboration qui existe déjà entre le Conseil œcuménique et l'Église catholique.

De part et d'autres, les vieux préjugés achèvent de tomber. La présence des catholiques au Conseil œcuménique est un fait acquis et, grâce à l'initiative de l'orthodoxe Meyendorff, un fait confirmé sans équivoque par l'introduction de neuf théologiens catholiques à l'importante Commission de Foi et Constitution. Il s'agit maintenant de s'orienter vers une formule concrète de participation à part entière. Négliger de le faire serait trahir la mission globale des chrétiens dans le monde.

Étapes de l'Assemblée

En conformité avec le thème choisi pour l'Assemblée: "Voici, je fais toutes choses nouvelles", c'était l'intention des responsables d'imprimer "une allure nouvelle au mouvement œcuménique". À cette fin, ils s'étaient imposé un immense travail. Des avant-projets accompagnés d'une abondante documentation avaient été envoyés à tous les participants. Sur place, un excellent service de polycopie et de traduction simultanée avait été prévu. Les conférences au programme avaient été confiées à des personnes compétentes. Chaque communication mérite d'être lue. J'aimerais mentionner celles du métropolitain Ignace de Lattaqué sur le thème du renouveau à partir de l'événement de la révélation divine, de W.A. Visser't Hooft sur le mandat du mouvement œcuménique, du P. Tucci, du professeur H. Berkhof sur le Christ, de Barbara Ward sur l'aide au tiers-monde, du Noir James Baldwin sur le racisme.

Une fois le climat assuré par ces conférences, les délégués se divisèrent en six sections, chacune ayant pour fonction de discuter l'un des six sujets suivants: le Saint-Esprit et la catholicité de l'Église, le Renouveau de la Mission, le Développement économique et social mondial, la Justice et la Paix dans les relations internationales, le Culte rendu à Dieu dans une époque sécularisée, Vers un nouveau style de vie.

À titre d'exemple, voyons brièvement ce qui s'est passé à la section II consacrée au Renouveau de la Mission. Ce sujet, comme les cinq autres, fut d'abord présenté à l'assemblée plénière dans ses grandes lignes et ses implications. Le lendemain, les membres assignés à cette section se réunirent pour exprimer leurs vues sur le texte de l'avant-projet. On observa, entre autres choses, que la mission ne devait pas être conçue uniquement comme un service humanitaire, car elle trouve sa source et son autorité propre dans l'Évangile. On tomba d'accord pour répartir l'analyse du texte comme suit: les fondements, les lieux et les structures de la mission. Chaque secteur fut confié à une sous-section. Chacune, les trois jours suivants, s'appliqua à son travail.

Les membres de la sous-section chargée d'analyser les fondements de la mission ne purent s'entendre sur la teneur du texte original. Un groupe de Scandinaves prépara un contre-projet; un groupe allemand fit de même. L'anglican John Taylor passa une nuit à rédiger un texte nouveau en tenant compte de toutes les suggestions et critiques. Le lendemain, par un vote, la sous-section accepta le texte de Taylor comme base d'une discussion qui se fit paragraphe par paragraphe. On essaie d'exprimer comment les dimensions "horizontales" et "verticales" doivent se compléter l'une l'autre. Une autre journée passe: on analyse le texte, on arrive à des compromis. Finalement, le texte accepté par cette sous-section de même que celui des deux autres secteurs furent soumis à une équipe de rédacteurs qui reçurent pour tâche d'unifier le tout. Cette refonte rédigée, il fallut la soumettre à l'ensemble des membres de la section II qui proposèrent de nouveaux amendements. Un certain accord se fit. Deux jours plus tard, le résultat de ce travail en commun fut présenté à l'assemblée plénière. Il y eut de sévères critiques. On l'accepta en substance, mais on le retourna à la section II pour une rédaction améliorée. Enfin le texte réapparut en plénière deux jours avant la fin de l'assemblée. Celle-ci, à une assez forte majorité, le recommanda aux Églises pour étude et action. En si peu de jours, avec tant d'opinions diverses à concilier, était-il possible de faire davantage ?

Les avant-projets des cinq autres sections ont sensiblement subi le même sort. On se rend compte des faiblesses du processus qui comporte aussi des avantages. Si, par exemple, le texte final sur le Renouveau de la Mission demeure imparfait, n'est-ce pas en bonne partie dû au fait que peu d'Églises, au sein du Conseil, ont une théologie sérieuse sur le sujet ? De toute façon, le travail de composition en équipes de l'avant-projet, les observations envoyées par écrit avant l'Assemblée par diverses communautés ecclésiales, les multiples échanges au cours même de l'Assemblée, l'audition par les délégués de nombreuses remarques sensées, les efforts de compréhension mutuelle, voilà autant d'aspects que, personnellement, je trouve fort positifs et valables. L'Assemblée n'a-t-elle pas rendu l'inappréciable service de fournir aux chrétiens une occasion de travailler, de réfléchir et de progresser ensemble ?

La rédaction finale du document de chacune des six sections, telle qu'adoptée à Upsal, indique assez bien où en est le Conseil œcuménique en 1968. Ces documents montrent le chemin parcouru et donnent une idée du chemin à parcourir. Ils seront publiés. On les lira, on les analysera, on les jugera. Des professeurs d'Écriture sainte, des théologiens, des sociologues, etc., feront la critique de ces textes, qui serviront ainsi de point de départ à des études plus approfondies, et plus précises. Des spécialistes auront peut-être la bonne idée de tenir des congrès. Entre temps de nombreuses congrégations et de nombreux individus se nourriront des textes votés à Upsal et, grâce à eux, feront un pas en avant dans la communion avec leurs frères chrétiens de toutes confessions et de tous pays.

Autres aspects

Il conviendrait de s'attarder aux rapports présentés à l'Assemblée par les divers départements du Conseil, ainsi qu'aux recommandations faites à leur sujet. Il faudrait dire un mot sur les débats concernant le Vietnam, le Nigéria et le Biafra, le Proche-Orient. Il serait intéressant de reproduire les pertinentes observations formulées sur le racisme et la pauvreté. En bref, disons que l'assemblée a constamment eu la préoccupation d'aider ses délégués et leurs Églises à bien prendre conscience des besoins du monde actuel. Il m'est arrivé plusieurs fois de détecter chez les délégués un souci sincère de donner toute leur force aux paroles de l'Évangile: "J'étais nu... j'avais faim...".

De plus, comment ne pas mentionner les études bibliques au début des journées, les prières communes du soir et les diverses cérémonies eucharistiques qui ont soulevé le difficile problème de l'intercommunion ? Sans doute, le plus tôt les Églises arriveront à des ententes à ce sujet, le mieux ce sera. Mais, pour l'instant, n'est-il pas davantage nécessaire d'explorer d'autres avenues moins contestées, de continuer à mieux apprendre à étudier ensemble, à discuter ensemble, à prier ensemble, à agir ensemble, à développer une fraternité de charité et de foi telle que l'intercommunion apparaîtra un jour comme un fruit mûr désiré de tous ? On aurait quand même souhaité, à Upsal, qu'une voix autorisée exprimât, avec le maximum d'ouverture possible, dans quel sens positif se font présentement les recherches et quelles sont les possibilités entrevues pour l'avenir. Ainsi, dans telle ville, tel pays, où existent des relations fraternelles chrétiennes entre certains individus ou certains groupes mieux préparés, ne pourrait-on pas en certaines circonstances autoriser le partage de la même Cène, laissant au Christ d'accomplir en chacun le miracle d'union eucharistique que les théologiens s'efforcent difficilement d'élucider ?

D'aucuns ont vivement regretté qu'on ne mette pas davantage, pendant les délibérations, l'accent sur la théologie. Un apôtre de l'œcuménisme avouait: "L'important à l'heure présente c'est de préserver et de renflouer ensemble les bases de la foi. Que fait-on pour cela ?" En plusieurs milieux, on pose la question avec impatience.

Toutefois, si Upsal, comme on l'espère, parvenait à susciter dans les diverses Églises un engagement plus réaliste et à déclencher une réaction en chaîne en faveur de la paix, des pauvres et du tiers-monde, à quel meilleur résultat l'assemblée aurait-elle pu atteindre ? Et par ricochet, l'application rigoureuse d'un Christianisme social ne devrait-elle pas normalement engendrer une recherche théologique apte à la soutenir et à la justifier ? À d'autres époques, c'est la théologie qui a stimulé des initiatives concrètes. À l'heure actuelle, il semble que c'est en s'efforçant de procurer une aide efficace aux urgents besoins des hommes que les chrétiens redécouvriront la nécessité d'approfondir et de renouveler leur foi. L'Esprit ne soufflet-il pas où il veut ? Un contact charitable avec le monde actuel, ses problèmes et ses multiples possibilités nouvelles n'est-il pas nécessaire au dynamisme d'une théologie biblique adaptée à notre temps ?

VICAIRE DU CHRIST

Luigi D'APOLLONIA, S.J.

LE PAPE, de l'aveu même de Paul VI, est le plus grand obstacle à l'œcuménisme. Serait-il aussi un signe de contradiction pour ses propres fils ? Hier, c'était des prêtres (et des laïcs) qui murmuraient à propos d'un point de discipline: le célibat ecclésiastique; aujourd'hui, ce sont des laïcs (et des prêtres) qui regimbent à propos d'un point de morale: l'usage des contraceptifs. Au milieu de tant d'appels confondus, les brebis reconnaissent mal la voix du Berger; quelques-unes même quittent la bergerie et "sortent dans la nuit".

I — PRIMAUTÉ DE PIERRE

J'ai rouvert le Nouveau Testament. Loin du bruit intolérable des scribes et des docteurs de la loi, je me suis assis au bord de cette source divine d'où sort le fleuve de vie qui coulera jusqu'à la fin des temps, et j'ai médité les grands textes dans leur pureté originelle. J'ai entendu le Christ changer le nom de Simon, frère d'André, en celui de Pierre et, par ce geste, en prendre possession: "Tu es Simon, le fils de Jean; tu t'appelleras Cephass" — ce qui surprit Simon qui était pêcheur, non maçon... J'ai vu Jésus secourir Simon-Pierre qui, à son invitation, marcha sur les eaux soulevées. Je l'ai entendu demander à la petite bande de ses Apôtres: "Au dire des gens, qui est le Fils de l'homme?" C'était un scrutin, une sorte de sondage. Tel disait: Jean-Baptiste, tel autre: Élie, tel: Jérémie ou quelqu'un des prophètes. "Mais pour vous, leur dit-il, qui suis-je?" Simon-Pierre, poussé par l'Esprit, répondit: "Tu es le Christ, le Fils du Dieu vivant!" et c'est Simon-Pierre qui reçut l'extraordinaire promesse: "Simon, fils de Jean, tu es Pierre et sur cette pierre je bâtirai mon Église." Le surnom de Pierre prenait soudain tout son sens. Pour la première fois, Jésus disait *mon Église*. Simon en serait la pierre.

Peu de temps après, à la dernière Cène, alors que les Apôtres se querellaient au sujet des premières places dans le Royaume, c'est à Pierre, encore à Pierre, que j'entendais le Seigneur, coupant court la discussion, dire: "Simon, Simon, voici que Satan vous a réclamés pour vous cribler comme le froment, mais j'ai prié pour toi afin que ta foi ne défaille point. Toi donc, quand tu te seras ressaisi, affermis tes frères."

Après sa résurrection, c'est à Pierre seul que le Christ apparaissait d'abord, avant de se faire voir aux Apôtres réunis. Le matin où ils ramenaient sur la grève le filet plein à se rompre, c'est à Pierre qu'il a demandé par trois fois: "Simon, fils de Jean, m'aimes-tu?" et c'est à lui qu'il a ordonné par trois fois: "Pais mes agneaux. Pais mes brebis." Pâtre, c'est-à-dire nourrir. Nourrir de

quoi? De la parole de Dieu que le Christ est venu apporter, car l'homme ne vit pas seulement de pain: la vérité est nourriture; de la loi de Dieu, car la nourriture du Christ est de faire la volonté du Père: la loi est nourriture (même si elle passe mal); du pain descendu du ciel qui n'est autre que la chair même du Christ: le sacrement est nourriture. En d'autres mots, Pierre est revêtu de la plénitude du triple pouvoir d'enseigner, de gouverner, de sanctifier.

Pris un par un ces textes sont clairs; dans leur ensemble et leur continuité, ils répandent une lumière éblouissante sur cet homme qui a abandonné ses filets et sa barque pour devenir pêcheur d'hommes, que le Christ a surnommé Pierre et à qui il a légué, il vaut la peine de le noter, ses propres titres. "En fait de *fondement*, écrit saint Paul aux Corinthiens (I Cor. III, 11) personne ne peut en poser d'autre que celui qui a déjà été placé, Jésus-Christ"; or Jésus nomme Simon Pierre c'est-à-dire *fondement*. Saint Jean, dans l'Apocalypse (III, 7) dit au Christ qu'il détient la *clef* de David — ouvre-t-il, personne ne peut fermer; ferme-t-il, personne ne peut ouvrir"; or le Christ donne les *clefs* du Royaume à Pierre. "Je suis le *Bon Pasteur*", dit le Christ de lui-même; or il ordonne à Pierre de *pâtre* ses agneaux et ses brebis, les grands comme les petits.

Fondement, clavigère, pasteur: Pierre est bien, selon l'antique expression, le Vicaire du Christ. Ainsi en a-t-il été au lendemain de la Pentecôte. Ainsi en sera-t-il jusqu'à la consommation des siècles.

Tout cela est dans les livres de théologie, dira-t-on! Je l'espère... D'ailleurs ces lignes ne s'adressent ni aux savants, ni aux théologiens, ni aux professeurs de catéchèse (puisque plus personne ne se contente d'enseigner le catéchisme). La grande affaire (outre que de parler avec prudence et modestie) est que la vérité à croire — je veux dire la place de Pierre dans l'Église — descende si profondément en eux qu'elle ébranle l'intellect par-delà toute formule et tous mots, et devienne connaissance amoureuse. Là est tout le problème.

Mais que de journalistes devenus théologiens, bonnet en tête! Que de "Pères spirituels", à la radio, distribuent (et s'accordent) des "charismes", surtout de contestation; de sorte que penser avec l'Église c'est mettre en question un point de dogme ou de morale, c'est semer le doute!

Oui, je sais, Simon-Pierre ne portait ni couronne, ni mitre, ni chape brodée d'or! Non, il ne vivait pas à Rome dans un palais aux murs revêtus de fresques admirables! Ce décor hérité de la Renaissance, gardes suisses, hallebardes, pourpoints, s'il irrite et vous cabre l'esprit...

— L'Église n'est pas une monarchie: elle est le peuple de Dieu!

— Voilà le mot lâché. Bien sûr, l'Église n'est pas une monarchie. En fait aucun rapprochement avec une forme de gouvernement civil ne pourra jamais cerner sa réalité mystérieuse d'organisme de salut, objet de foi théologique¹. Non, l'Église n'est ni une monarchie absolue, ni une monarchie constitutionnelle et parlementaire. Elle n'est pas non plus une vaste démocratie républicaine, car, peuple de Dieu², elle embrasse nécessairement l'ordre des évêques "dans lequel se perpétue le corps apostolique", et l'ordre des évêques n'est rien sans la primauté de Pierre, — ce pouvoir entier, suprême, universel qu'en vertu de sa charge de Vicaire du Christ, le souverain pontife peut toujours librement exercer. Ça aussi le IIe Concile du Vatican le répète sans cesse³.

En d'autres termes, dans une démocratie, l'autorité s'élève du peuple tout en venant de Dieu; dans l'Église, au contraire, l'autorité descend directement de Dieu⁴. Le pape est le vicaire du Christ, le premier ministre est le vicaire du peuple. A aucun premier ministre n'a été dite la parole: "Ce que tu lieras sur terre sera lié dans les cieux".

L'Église est hiérarchique, disait Paul VI à des prêtres et à des religieux (2 février 1968). Elle n'est pas inorganisée. Elle n'est même pas démocratique, dans ce sens que la Communauté elle-même aurait une priorité de foi et d'autorité sur ceux que l'Esprit Saint a placés à la tête de l'Église de Dieu (cf. Act., XX, 38); autrement dit, le Seigneur a voulu que quelques frères aient l'incriticable mandat (celui qui me juge est le Seigneur, cf. Cor. IV, 4) de rendre aux autres frères le service de l'autorité, du gouvernement en tant que principe d'unité, d'ordre, de solidarité, d'efficacité, toujours en vue de former l'organisme de vérité et de charité qui a pour nom "son Église".

"Rendre le service d'autorité", car le charisme authentique est essentiellement un service. Ceci ne veut nullement dire, toutefois, que l'Église réduit les fidèles à la passivité; qu'étant donné l'unité de la personne humaine, elle favorise ainsi un type d'homme sans initiative, sans largeur de vues, sans conscience de ses responsabilités, attendant toujours qu'on lui commande, qu'on lui dise quoi penser

1. En conséquence, entre le croyant qui pense l'Église en termes de foi, et l'incroyant qui voit en elle une société religieuse naturelle et qui la pense donc en termes humains, le malentendu est inévitable. Aussi voit-on des esprits extraordinaires et brillants comme Bertrand Russell et récemment Arnold Toynbee (*La Presse*, 10 août) dire sur le magistère de l'Église d'extraordinaires et brillantes sottises. Toute proportion gardée, il en va de même du catholique contaminé.

2. Dans la constitution dogmatique *Lumen Gentium*, le chapitre deuxième sur le peuple de Dieu précède, et à très juste titre, le chapitre troisième sur la hiérarchie, et commande en grande partie l'optique de tout ce petit traité sur l'Église.

3. "L'ordre des évêques qui succèdent au collège apostolique dans le magistère et le gouvernement pastoral, bien mieux dans lequel se perpétue le corps apostolique, constitue, lui aussi, en union avec le pontife romain, son chef, et jamais en dehors de ce chef, le sujet d'un pouvoir suprême et plénier sur toute l'Église, pouvoir cependant qui ne peut s'exercer qu'avec le consentement du pontife romain. Le Seigneur a fait du seul Simon la pierre de son Église, à lui seul il en a remis les clés..." (*Lumen Gentium*, n° 22).

Donc pour un même pouvoir, deux sujets, deux exercices qui ne se distinguent qu'inadéquatement, la présence du souverain pontife étant requise dans le collège épiscopal.

Pourquoi ce double exercice? Sans doute pour manifester l'unité et l'universalité de l'Église, partout une et partout présente.

4. Lors de l'inauguration de la nouvelle année juridique du Tribunal de la Rote (2 octobre 1945), Pie XII disait: "La fondation de l'Église s'est effectuée de haut en bas, tandis que celle de la société politique s'est effectuée de bas en haut."

et quoi faire. C'est mal connaître l'histoire: l'influence des Pères de l'Église, le rayonnement des monastères, la piété populaire, le travail des théologiens, les audaces des saints. Je pense à l'œuvre intellectuelle d'un saint Thomas, aux hardiesses inouïes d'un saint Bernard et d'une sainte Catherine de Sienne, à la réforme d'une Thérèse d'Avila, au zèle dévorant d'un saint Ignace, aux innovations d'un Don Bosco, à la spiritualité de Thérèse de Lisieux. Ceux-ci n'ont pas attendu d'être compris pour entreprendre...

L'initiative du chrétien est un élément normal dans la vie de l'Église. L'action de la hiérarchie, si dynamique soit-elle, ne saurait y suppléer. Seulement le chrétien qui sort des sentiers battus mettra toutes les chances de son côté, s'il veut agir droitement. Il cherchera du premier coup, si possible, à mener son initiative doctrinale ou pastorale dans le sens que l'Église pourra approuver, toujours prêt, par ailleurs, à accepter la décision éventuelle de l'Église, fût-ce au prix d'un déchirement dont l'âme elle-même sera le lieu. Il est toujours dur de reconnaître qu'on s'est trompé, et de recommencer à pied d'œuvre, car mettre pendant de longues années son cœur à une tâche, par la force des choses, c'est s'y attacher. Le mot de saint Paul vaut aussi dans l'ordre des choses de l'esprit: sans effusion de sang, il n'est pas de rédemption. Telle est la manière catholique de perdre son âme pour la gagner.

II — PRÉSENCE DU CHRIST

À la lumière des textes évangéliques cités plus haut (et d'autres touchant les Douze) les apologistes ont depuis plusieurs siècles élaboré un traité de théologie où il est montré que le Christ a fondé une société religieuse, à la fois visible et invisible, humaine et divine, temporelle et éternelle qu'il a dotée d'un pouvoir absolu pour veiller à la sauvegarde de la foi révélée et de la moralité chrétienne: l'Église, instrument primordial du salut pour tout le genre humain. L'argumentation était vigoureuse, parfaitement correcte: nous savions où se trouvait le magistère et quelle était l'étendue de son autorité doctrinale.

Cette construction juridique qui se voulait une réfutation du protestantisme ne suffit plus. À vrai dire a-t-elle jamais suffi à calmer des blessures cachées, à rendre compte de la force et du soutien, de la paix et de la joie que le catholique trouve dans la soumission à l'autorité doctrinale du pape, de l'élan avec lequel le pèlerin de Rome chante le *Credo* et le *Dominus conservet eum*? Suffit-elle à expliquer l'enthousiasme d'un Claudel converti:

Jésus lui-même attendit que Pierre l'eût manifesté:

Et moi, comme il a cru Dieu, je crois Pierre qui dit la vérité.

C'est que le Christ n'a pas voulu d'abord établir une société. Maître du temps, vainqueur de la mort, il a voulu d'abord *rester avec nous*. Roi immortel des siècles, il est toujours avec nous: "Et voici que je suis avec vous tous les jours jusqu'à la consommation des siècles."

Rester avec nous, continuer son Incarnation: tel fut le premier et le dernier vouloir du Christ en établissant son Église qui est son corps dont il est la Tête invisible et Pierre la Tête visible. De sorte que nulle injustice n'est commise dans son Royaume, et il n'y est fait acception

de personne. Tous y jouissent du même privilège. Comme aux disciples de jadis, à moi aujourd'hui et au dernier des hommes demain, une même voix parle: la sienne, la voix du Seigneur. L'autorité est permanente, visible, unique: "Et voici que je suis avec vous tous les jours . . ." Et encore: "Qui vous écoute m'écoute."

Sans doute le Vicaire du Christ n'est revêtu du privilège d'infaillibilité que dans des conditions déterminées. Mais bien pâle la foi chrétienne qui réduirait la soumission de son intelligence aux seules proclamations infaillibles et irréfutables, qui, pour le reste, s'installerait dans la réserve, voire dans la contestation. Ce serait manifester un esprit, s'engager sur une voie qui peut conduire au reniement, qui y conduit de fait; ou, si la foi n'est pas ébranlée, ne plus la vivre au jour le jour dans ce qu'elle a de cordial et de filial — dans la profondeur de son mystère. N'est-il pas évident à toute âme chrétienne que l'ordre tombé des lèvres du Christ était suivi sans entrer dans de longues discussions et introspections pour savoir ce qu'il voulait dire⁵.

"De Jésus-Christ et de l'Église, il m'est avis que c'est tout un, et qu'il n'en faut pas faire difficulté!", répondait à ses juges théologiens Jeanne d'Arc, la jeune bergère. Elle eût certes abondé dans le sens du pape, si celui-ci l'avait mise en garde contre une assimilation excessive de l'Église avec le Christ. Mais son cri du cœur, les plus grands théologiens l'ont retenu car, pratiquement, pour chacun de nous, Jésus et l'Église, c'est tout un.

"*Ubi Petrus, ibi Ecclesia*: Où est Pierre, là est l'Église", s'écrit le croyant après saint Ambroise, avant même que les exégètes viennent épilucher les textes sous ses yeux, et les théologiens lui faire une démonstration scientifique. Qu'on l'avertisse de ne pas pousser trop loin le parallèle entre Pierre et l'Église, il comprend. Mais c'est d'instinct qu'il croit *pratiquement* au magistère unique et suprême, qu'il s'empresse de lui faire confiance sans distinctions tâtilloannes. Ce n'est ni croyance de commande, ni accoutumance séculaire, ni mièvrerie sentimentale, ni peur de la liberté, mais la perception très nette que le Christ est toujours présent parmi nous, puisqu'en effet il a promis de ne pas nous quitter: "Je suis avec vous jusqu'à la consommation des siècles." Sa foi usera de cette proposition de manière intuitive pour adhérer à la Vérité et en vivre avant toute explication dogmatique, de sorte qu'il entrera sans difficulté dans ce raisonnement d'un théologien⁶:

Si le Christ ne nous a pas quittés, il faut qu'il parle encore en quelque endroit unique de la terre, et que de là ses paroles puissent se répandre comme jadis *in fines orbis terrarum* (jusqu'aux confins de la terre); il faut qu'il commande, à sa manière, sans réplique possible: *nunquam sic locutus est homo sicut hic* (jamais homme n'a parlé comme cet homme); il faut qu'il soit présent et agissant, comme les apôtres l'ont vu, et comme nous le croyons, sur la foi de leur témoignage.

5. "Une soumission religieuse de la volonté et de l'intelligence est due à un titre spécial au magistère authentique du pontife romain, même lorsqu'il ne parle pas *ex cathedra*. Son magistère suprême demande à être accueilli avec révérence, les décisions qu'il prend réclament une adhésion sincère, conforme à sa pensée et à sa volonté, telles qu'elles se manifestent soit par le caractère des documents, soit par l'insistance à revenir sur une même doctrine, soit par sa manière de parler." (*Lumen Gentium*, n° 25.)

Le plus humble des croyants se sentira parfaitement à l'aise dans ce développement qui ne cherche pas à répondre aux objections de l'adversaire. Et son cœur fidèle tressaille d'être ainsi introduit, par la logique de l'Incarnation, dans le monde d'un amour fou: l'amour du Christ pour son Église et les âmes qu'il a rachetées.

Sous prétexte que la théologie et la foi sont des connaissances de nature différente, peut-être ai-je trop abaissé la raison pour exalter le mystère? La réflexion théologique ne cessera jamais son travail. Elle continuera à se poser des questions, à se permettre une certaine latitude dans l'essai des hypothèses, et non seulement à réclamer le droit d'être hardie mais à s'en faire un devoir.

On ne voit cependant les dangers du métier? Il s'agit de choses d'un autre monde, que l'œil n'a pas vues, que l'oreille n'a pas entendues, mais que la raison raisonnante, incapable de soutenir la splendeur de Dieu, tend à ramener à des explications parfaitement assimilables et confortables, éliminant du coup le mystère et le scandale de la foi: il suffira parfois d'un mot, d'une lettre, d'un iota.

L'Église alors intervient en vertu de son mandat. Son intention, sous des maladresses possibles, ne peut être de décourager l'effort de recherche, mais de le promouvoir en exigeant par sa condamnation ou sa mise en garde une rigueur et une précision accrues, en rappelant au chercheur que les intuitions les plus justes et les plus profondes ne trouvent que rarement, dès l'abord, l'entière exactitude de langage, la parfaite formulation technique qui ne laisse pas d'échappatoire. Le théologien se souviendra aussi des déformations insensées que peuvent recevoir, de disciples plus ardents qu'informés, des vues pourtant pleines de promesses. Aussi il ne cédera pas à la popularité, ne fera pas une théologie de choc, sera prudent dans l'expression et la diffusion de ses propres idées. Celles-ci fussent-elles justes, il ne cherchera pas à les imposer publiquement contre l'enseignement ou la directive du magistère. Il sait que l'Église n'est pas une chapelle de savants mais le peuple de Dieu, et que sa "pédagogie", dirigée par l'Esprit Saint, s'ajuste à la capacité du grand nombre, non des seuls "happy few". Cette sorte de silence imposé est une dure épreuve pour le théologien qui, comme tout chercheur épris de vérité, veut arriver le premier. C'est aussi l'occasion taillée à sa mesure de croître dans la foi. Car à Pierre n'a pas été donné le charisme d'arriver le premier à la vérité mais d'y conduire le peuple de Dieu par des voies sûres.

*

"Voici que je suis avec vous tous les jours": primauté de Pierre, présence du Christ.

Le pape n'est donc pas un chef qui s'impose à une société religieuse naturelle par le prestige de sa pensée ou l'attrait de ses vertus. Au milieu du peuple de Dieu qu'est l'Église, il est le Vicaire même du Christ, et c'est au Christ qu'en lui, par notre soumission, nous portons témoignage dans le silence de nos pauvres cœurs.

6. Pierre Charles, S.J., *Le Pouvoir absolu dans l'Église*, Nouvelle Revue théologique, n° 52, février 1925.

L'encyclique "Humanae Vitae" et l'obéissance catholique

Marcel MARCOTTE, S.J.

Dieu a écrit sur les tables de la loi ce que les hommes ne lisaient pas dans leurs cœurs; il a mis les préceptes sous leurs yeux, pour qu'ils fussent contraints de les voir dans leurs consciences.

Saint Augustin, In PS., LVII, 1.

Paul VI vient d'opposer à la contraception sous toutes ses formes un non catégorique et, pour ce qui le concerne, irrévocable et sans appel. Il est permis, après coup, d'évoquer la tragédie qu'un oui, même fortement mitigé, eût constitué pour l'Église et le monde. Eh quoi ! à propos d'un problème doctrinal et pratique qui intéresse au plus haut point le bien temporel et spirituel de l'humanité, l'Église, "Mère et Éducatrice des peuples", aurait donc pu se tromper et tromper le monde assez lourdement, naguère, pour se voir obligée, à présent, de réformer radicalement sa doctrine et sa discipline? Elle qui se targue d'être l'interprète autorisée et, sous certaines conditions, infaillible de la pensée de Dieu en matière de foi et de mœurs, elle aurait pu, au long des siècles, par son constant enseignement, et, encore tout récemment, par la voix impérieuse de deux de ses plus grands papes, imposer aux hommes, mettre sur les épaules de nos pères et de nos mères, un fardeau moral que Dieu lui-même — elle en ferait aujourd'hui la constatation tardive — n'a jamais obligé personne à porter ?

Nonobstant les précautions dont, pour amortir le choc, pareille volte-face eût pu s'agrémenter, quelle humiliation pour l'Église, quel discrédit jeté sur son enseignement, quelle épreuve ou quelle tentation pour la foi des fidèles ! À partir de là, mises à part les vérités dogmatiques clairement définies par le magistère et fermement tenues par l'ensemble du peuple chrétien, tout ce que l'Église enseigne, tout ce qu'elle prescrit — notamment dans le domaine de la sexualité, où des passions exigeantes, plus que partout ailleurs, risquent de fausser le jeu — tout ne serait-il pas devenu objet de discussion et de possible révision ? On l'a touché du doigt à propos du divorce, du célibat sacerdotal, de l'avortement, des relations prémaritales ou extra-conjugales, des activités homosexuelles et même de la polygamie, nombre de catholiques, sous couleur d'*aggiornamento*, d'œcuménisme, de pluralisme, de liberté de conscience, ne sont que trop enclins à remettre en question des points de doctrine et de discipline auxquels l'Église, depuis toujours, attache un très grand prix et sur lesquels, dans la plupart des cas, elle est résolue à ne jamais transiger. Ce goût du relatif, cette méfiance de l'absolu, qui font partie de la mentalité de notre époque bouleversée, inquiètent à bon droit ceux qui croient que l'Évangile, entre autres choses, a dit le dernier mot sur l'homme, le mariage, l'amour, les rapports entre les sexes, les principaux devoirs qui en découlent, et que ce mot, en substance, a été correctement compris et clairement interprété, à

l'usage et au bénéfice des croyants, par l'Église du Christ, sous la mouvance de l'Esprit.

La condamnation de la contraception n'est pas un article de foi.

En substance, disons-nous, car dans le domaine complexe et mouvant de la moralité, les décisions et les règles de l'Église ne portent pas partout le même caractère de fermeté et d'irrévocabilité. Concernant la contraception, en particulier, les discussions récentes autour de la moralité de la pilule anovulante et l'évaluation d'ensemble du problème de la limitation des naissances qu'elles ont provoquée donnent à penser que, contrairement à l'opinion tenue jusqu'alors par nombre de théologiens catholiques, l'infaillibilité de l'Église, au sens technique du terme, n'a jamais été formellement engagée dans ce débat. On comprendrait mal, autrement, que la question ait rebondi au dernier Concile, qu'une commission pontificale, formée par Jean XXIII puis élargie par Paul VI, ait reçu mandat de la réexaminer, et que le Pape lui-même, en attendant de rendre sa décision, ait expressément admis que l'Église, entre-temps, se trouvait, sinon "en état de doute", du moins "dans un moment d'étude et de réflexion". (29 octobre 1966). On comprendrait encore plus mal que Paul VI n'ait pas, personnellement, jugé bon d'utiliser dans son encyclique les formules et les expressions qui, selon l'usage, sont des signes certains et facilement reconnus d'une définition de foi prononcée *ex cathedra*, en vertu du magistère *extraordinaire* de l'Église, ni celles qui donnent clairement à entendre que, dans la pensée et l'intention du Pape, la doctrine qu'il remet sous le regard des fidèles, sans y employer la plénitude de son autorité propre, doit quand même être tenue pour infaillible du fait que, partie intégrante du "dépôt de la foi", elle ressortit au magistère *ordinaire* de l'Église.

Non, la condamnation de la contraception n'est pas un article de foi au sens fort: le chrétien, prêtre ou laïc, qui refuse de s'y soumettre, n'est pas un hérétique; il ne s'exclut pas, automatiquement, de la communion catholique. Elle n'est pas, en toute rigueur de termes, une déclaration irréformable non plus: théoriquement, Paul VI lui-même ou un autre pape pourrait la contredire, la rapporter, la mitiger, la nuancer, la passer sous silence, au gré des inspirations inédites de l'Esprit. Mais, ces réserves faites et ces concessions accordées, pour la satisfaction des esprits exigeants et le réconfort de tant de chrétiens d'élite qui se voient forcés d'admettre, après coup, qu'ils ont — c'est bien le moins qu'on puisse dire — mal pronostiqué les réactions du magistère officiel, il faut ajouter que, en pratique, pour les besoins présents de la

pensée et de l'action, la seule attitude raisonnable et chrétienne qu'un chrétien puisse prendre vis-à-vis de l'encyclique est celle de l'obéissance. Pour parler net, nous ne croyons pas que, face à l'enseignement doctrinal et aux directives morales que Paul VI exprime ici avec tant de force, l'attitude spontanée d'un vrai fils de l'Église consiste à se demander, d'emblée et avant tout, dans quelle mesure exacte la décision du Pape engage la foi, ni jusqu'à quel point précis chacun reste libre, en conscience, d'en faire une règle de pensée et de vie. Que des incroyants, en matière aussi délicate, fassent à l'encyclique un accueil réservé ou même hostile, nul ne s'en étonne, et le Pape moins que personne.

On peut prévoir, dit-il, que cet enseignement ne sera peut-être pas facilement accueilli par tout le monde: trop de voix — amplifiées par les moyens modernes de propagande — s'opposent à la voix de l'Église. Celle-ci, à vrai dire, ne s'étonne pas d'être, à la ressemblance de son divin Fondateur, un "signe de contradiction" ... (no 18)

Mais, que des théologiens, des prêtres, des laïcs catholiques n'aient rien trouvé de plus pressé, au lendemain de la promulgation de l'Encyclique, que d'en délimiter la portée, d'en circonscrire l'autorité, d'en monter en épingle les points faibles, d'en souligner le caractère provisoire, — comme si leur premier souci et leur première tâche devaient être de réduire au plus strict minimum la mesure d'obéissance qui lui est due —, cela est déplorable et, autant que nous sachions, sans exemple dans l'histoire de l'Église moderne.

La crise de l'obéissance met en péril les structures fondamentales de l'Église.

Et pourtant, cette réaction, si pénible soit-elle, le Pape paraît également l'avoir prévue, jusque dans les formes concrètes qu'elle allait revêtir. Le 2 février 1968, à l'heure où courait, à Rome, la rumeur, tout à fait fondée, que l'encyclique tant attendue était sur le point de voir le jour, Paul VI prit vigoureusement à partie l'"opinion erronée" selon laquelle il y aurait, dans le monde et l'Église, "une crise de la vertu d'obéissance" liée à la "maturité de l'homme moderne", à la "revendication du rôle prééminent de la conscience personnelle", à l'"exaltation de la personnalité et de la liberté" et même aux "déclarations du Concile sur ces questions très importantes et très actuelles". Sur la même lancée, il s'attaquait à ceux qui confondent trop aisément la *collégialité* du magistère avec le gouvernement démocratique et le *sensus fidelium* avec le suffrage universel:

L'obéissance éclairée recherche le plan divin qui voit dans le peuple de Dieu... la présence et l'action de représentants du Christ, munis de son autorité pastorale et dotés des charismes de magistère, de direction et de sanctification pour le service et le salut de la communauté des fidèles. L'Église est hiérarchique, elle n'est pas inorganisée, et encore moins démocratique en ce sens que la communauté aurait une priorité en matière de foi et d'autorité sur ceux que l'Esprit Saint a placés à la tête de l'Église de Dieu.

Relue à la clarté des derniers événements, cette déclaration dégage une saveur prophétique. Le Pape a d'avance connu, pesé, jugé et rejeté, en bloc et dans leur principe, les objections de fond qu'on oppose, aujourd'hui, aux

enseignements de son encyclique. Il en a condamné l'esprit et l'inspiration. Au nom de l'idée même qu'il se fait, en conformité avec la tradition catholique, de la structure de l'Église, de la nature de son magistère, de l'étendue de son autorité, il s'est inscrit en faux contre ceux qui, en ces temps de crise, remettent plus ou moins en question, hier à propos du célibat sacerdotal, aujourd'hui à propos de la contraception, "les fondements rationnels et théologiques de l'obéissance".

Pour que l'Église reste l'Église, il faut que le Pape reste le Pape, et Paul VI, c'est trop clair, entend remplir jusqu'au bout le mandat que le Seigneur lui a confié, dans la personne de Pierre, de *confirmer* ses frères, de leur rendre "le service de l'autorité et du gouvernement, comme un principe d'unité, d'ordre, de solidarité, d'efficacité, et toujours en vue de former cette économie de vérité et de charité qu'est son Église".

Ceux qui comptent sur l'influence de tel ou tel prince de l'Église, sur le prestige des théologiens et des savants, sur les pressions de l'opinion populaire, sur la puissance de la presse écrite et parlée — quand ce n'est pas sur l'agitation, le chantage et le fait accompli — pour fléchir la volonté de Paul VI et l'amener à résipiscence, feraient bien de relire ce texte lumineux. Aux yeux du Pape, la crise actuelle de l'obéissance met en cause et en péril l'existence même de l'Église. De cette crise, l'effervescence actuelle autour de l'encyclique *Humanae Vitae* n'est qu'un épisode majeur, une sorte de carrefour, de point tournant à partir duquel tout peut être perdu ou sauvé. Perdu si, advenant, par impossible, un recul important de Paul VI, l'esprit de désobéissance s'installait dans l'Église, qu'elle glissât petit à petit vers le libre examen, pour culbuter, de là, dans l'anarchie. Sauvée si, grâce à la fermeté courageuse, lucide et charitable du Pape, prêtres et laïcs, par delà les oppositions et les résistances actuelles, prennent occasion de la crise pour, au besoin, retrouver pour de bon le sens de l'obéissance que l'esprit de l'époque paraît avoir oblitéré chez un grand nombre.

"Qu'il fait bon, dit Pascal, d'être sur un navire battu par la tempête quand on est sûr qu'il ne périra point". L'Église a reçu du Christ la promesse de la pérennité, et cette promesse, au premier chef, repose sur Pierre. À proportion, où, dans la crise actuelle, l'avenir de l'Église est lié à la constance du Pape, nous avons l'assurance que rien ne pourra l'ébranler.

L'obéissance catholique réprovoque le dogmatisme et le scepticisme.

Le Pape juge, décide, ordonne: le peuple chrétien n'a pas le choix: du plus petit jusqu'au plus grand, il se doit d'obéir. Mais obéir, en l'occurrence, qu'est-ce que cela veut dire? Puisqu'il s'agit, dans l'encyclique, d'un enseignement faillible et, dans une certaine mesure, réformable, quel esprit, quels caractères, quelles modalités concrètes l'obéissance, ici, doit-elle revêtir pour respecter, tout ensemble, l'autorité du magistère et la liberté de chacun, les droits du Pape et ceux de la conscience personnelle?

Deux attitudes extrêmes nous paraissent d'emblée à réprouver. La première consiste à faire de la condamnation de la contraception une espèce d'article de foi, de dogme au petit pied, dont la promulgation par le Pape doit couper court à toute discussion, à toute interrogation publique ou privée, à toute recherche ultérieure, en même temps qu'elle en fait un test décisif d'obéissance religieuse à l'issue duquel — comme au jugement dernier — il n'y aurait plus que des brebis et des boucs, des purs et des impurs, des fidèles et des infidèles, les uns admis dans la salle du festin, les autres rejetés aux ténèbres extérieures. Vue simpliste et infantile qui aboutirait, à la limite, à mettre sur le même pied les enseignements fondamentaux du magistère et ses prises de position historiques les plus précaires et les plus contestables; à faire de la foi un aveuglement délibéré et de l'obéissance une servitude inhumaine; à réduire les théologiens au rôle de compilateurs et les fidèles à celui d'automates. *Fides quaerens intellectum*, disait saint Augustin: la foi est en quête d'intelligence. À quoi Péguy ajoute, au nom de toutes ces petites gens qui ne disputent pas de la foi, mais qui en vivent: "Quand on a connu, dit Dieu, d'être aimé par des hommes libres, les prosternements d'esclaves ne vous disent plus rien."

À l'extrême opposé de ce dogmatisme inflexible, s'étale, sans vergogne, l'attitude affligeante des sceptiques, des agressifs, des rebelles qui, tantôt au nom de la science ou du bon sens, tantôt au nom de la dignité humaine ou de l'amour des époux, tantôt même au nom de la théologie ou du Concile, reprochent au Pape son intervention, affichent leur dédain pour son enseignement et prêchent ouvertement la désobéissance. Plusieurs d'entre eux, en dépit des coups de semonce multipliés par Paul VI depuis quatre ans, avaient d'ores et déjà choisi leur voie, y avaient parfois entraîné les autres, sont résolus à n'en pas sortir et, jusqu'à

tant que l'Église leur donne satisfaction, s'installent, les poings et le cœur fermés, dans la dissidence. Ces gens-là n'ont déjà plus — s'ils l'ont jamais eue — la tête chrétienne; au regard de la foi (qui ne les étouffe pas), ils ne comptent guère.

L'obéissance n'est pas un don mais une conquête.

L'obéissance catholique se situe à mi-chemin entre ces deux excès. Mais, plutôt que d'en faire la description sur pièces, nous tenterons, cette fois, d'en fixer les démarches nécessaires ou possibles. Aussi bien, comme la foi dont elle épouse le dynamisme, l'obéissance catholique est un cheminement. Elle n'est pas donnée, du premier coup, une fois pour toutes; elle se mérite, s'achète, se conquiert avec effort, comme un amour, en communion intime avec l'Esprit Saint qui, du dedans, éclaire et fortifie les hommes de bonne volonté. Qu'au point d'arrivée, l'intelligence et la liberté du croyant qui obéit coïncident parfaitement avec celles de l'Église officielle qui juge et qui commande, c'est plus qu'un souhait pieux, c'est une nécessité première, inéluctable. Mais, au départ, et tout le long du chemin par lequel, en toute fidélité, le chrétien se porte à la rencontre du magistère, il est normal que l'esprit tâtonne et que la conscience hésite. L'important est de ne pas s'arrêter en route, de pousser la recherche jusqu'au bout, d'y épuiser toute les ressources d'une intelligence loyale et d'un cœur désencombré. Il faut aller à la vérité "de toute son âme", disait Platon. La même exigence pèse sur le croyant d'un poids encore plus lourd, car la vérité qu'il poursuit, c'est la parole de vie que Dieu lui adresse, personnellement, par la voix de son Église. Qu'il s'ouvre, qu'il se fende de haut en bas pour l'accueillir, et la vérité, tôt ou tard, le remplira.

Les démarches de l'obéissance

La première démarche intérieure, inspirée au chrétien par sa foi et la conscience de son appartenance à l'Église, consiste à reconnaître la compétence du Magistère — et donc du Pape qui l'exerce — dans les matières traitées par l'Encyclique et, plus particulièrement, dans le jugement porté sur la contraception. L'Église s'est de tout temps reconnue le droit d'interpréter, à titre autoritaire pour les croyants, indicatif pour les incroyants, non seulement les exigences de la loi évangélique, mais celles de la loi naturelle. Ces exigences, en effet, ne dépendent pas, pour leur existence, de la manière de voir de chaque individu, ni de la volonté des masses, mais des règles permanentes du bien et du droit posées par la sagesse et la volonté de Dieu et inscrites par Lui dans la structure fondamentale de l'être humain. Pour réussir sa vie et accomplir sa destinée, l'homme doit se soumettre à toutes les lois divines, même à celles dont il ne discerne pas spontanément la nécessité ou qui viennent en conflit avec ses désirs ou ses intérêts. Mais, pour s'y soumettre, il doit les connaître, et l'expérience prouve que, même si, en théorie, toutes les dispositions de la loi morale sont acces-

sibles à la seule raison, l'homme, en pratique et pour son malheur, en ignore, conteste ou renie plusieurs dès que la Lumière du monde, pour une raison ou pour une autre, ne filtre pas jusqu'à ses ténèbres. C'est pourquoi l'Église ne remplirait pas sa mission de salut si elle ne possédait pas le droit et le pouvoir d'intervenir, à point nommé, pour trancher les problèmes moraux autour desquels l'opinion se divise et risque de s'égarer. Elle le fait, le plus souvent, en s'appuyant sur la Révélation, dont le Christ lui a confié le dépôt. Son enseignement, alors, participe à l'infaillibilité même de Dieu. Parfois, comme dans le cas qui nous occupe, la Révélation est muette ou n'est pas, du moins, suffisamment explicite. L'Église, à ce moment, n'en est pas réduite aux seules lumières de la sagesse humaine; c'est sur la sagesse divine qu'elle continue de prendre appui, en recherchant et en manifestant, sous la conduite de l'Esprit Saint, les règles morales qui s'ajustent et s'incorporent le mieux à ce que la foi lui fait connaître de Dieu sur l'homme et sur sa vie. Un tel enseignement, le cas échéant, pourrait-il faire l'objet d'un article de foi? Nous en doutons fort. Mais il n'en jouit pas moins, au regard du croyant, d'un

prestige incomparable, tant du fait de sa cohérence et de sa proximité avec le savoir moral révélé que du fait de l'autorité du magistère dont il émane.

C'est dans cette optique qu'il faut relire les passages de l'Encyclique où Paul VI revendique pour l'Église le droit — qu'il se prépare à exercer — de proclamer la loi de Dieu sur la contraception.

Il est incontestable... que Jésus-Christ, en communiquant à Pierre et aux Apôtres sa divine autorité, et en les envoyant enseigner ses commandements à toutes les nations, les constituait gardiens et interprètes authentiques de toute la loi morale : non seulement de la loi évangélique, mais encore de la loi naturelle, expression elle aussi de la volonté de Dieu, et dont l'observation fidèle est également nécessaire au salut. Conformément à cette mission qui est la sienne, l'Église a toujours donné — et avec plus d'ampleur à l'époque récente — un enseignement cohérent, tant sur la nature du mariage que sur le juste usage des droits conjugaux et sur les devoirs des époux. (no 4)

Ce n'est pas elle qui a créé cette loi, elle ne saurait donc en être l'arbitre; elle en est seulement la dépositaire et l'interprète, sans pouvoir jamais déclarer licite une chose qui ne l'est pas à cause de son intime et immuable opposition au vrai bien de l'homme. (no 18)

Paul VI n'a pas abusé de son magistère en condamnant la contraception.

Bien qu'il n'aillent pas jusqu'à dénier au Pape le droit de dirimer le débat, certains lui ont reproché — ce qui, dans leur esprit, revient parfois au même — de l'avoir fait sans tenir compte de l'opinion de l'Épiscopat, des théologiens, de la masse des fidèles, et même de la Commission pontificale chargée par lui de l'éclairer.

Que l'Épiscopat, en raison des circonstances, n'ait pas été suffisamment consulté, c'est possible, et, au lendemain du Concile, nous serions, dans ce cas — comme le Pape, sans doute — des premiers à le regretter. Mais rien ne prouve que la consultation, ou son équivalent praticable, n'ait pas eu lieu, et Paul VI insinue clairement le contraire quand il parle des "jugements et conseils" que lui fournirent, "soit spontanément, soit sur demande expresse", bon nombre de ses "Frères dans l'Épiscopat". (no 5) Au demeurant, rien n'empêche que la collégialité du Magistère, si elle n'a pas été réalisée avant la parution de l'Encyclique, se réalise après. À l'heure qu'il est, le ralliement des Églises locales va bon train. Une fois achevé, qui niera que la collégialité, de fait et de droit, soit parfaitement rétablie ?

Quant aux théologiens, quels que soient leurs états de service, leurs mérites et leur utilité dans la vie de la communauté chrétienne, ils ne font pas partie de l'Église enseignante, mais de l'Église enseignée. C'est de façon tout épisodique — à l'occasion d'un concile, par exemple — et tout indirecte — par la convergence de leurs opinions sur un point de doctrine — qu'ils sont associés de plus près au magistère officiel. Conformément à l'idée que l'Église se fait du développement dogmatique, ils n'ont pas pour tâche principale de prospecter l'avenir, d'ouvrir au Magistère des avenues nouvelles et, encore moins, de le précéder et le compromettre en prévenant ses décisions, mais, avant tout, de scruter le passé, d'exploiter à fond les ressources

de sa tradition et de son constant enseignement, afin de les adapter — sans les altérer — à la mentalité et aux besoins des générations successives. Parmi eux, les chercheurs mêmes ne sont pas, dans l'Église de Dieu, des inventeurs de doctrines, mais d'abord, comme nous tous, des fidèles qui, avec des moyens plus puissants et plus subtils que les nôtres, creusent jusqu'aux racines de la pensée traditionnelle de l'Église, pour la comprendre, la dilater et la mener, progressivement, à son dernier achèvement.

Dans cette perspective, il est tout à fait vain d'opposer les théologiens au Pape et à l'Église. Ceux parmi eux qui avaient adopté, avant l'Encyclique, et qui, dans certains cas, ont maintenu après, des positions différentes de celles de Paul VI, devront, tôt ou tard, se rallier à l'enseignement officiel ou renoncer du moins à le combattre. On voit mal, autrement, comment ils pourraient continuer à se considérer, ou à être considérés, comme des théologiens catholiques. Le Pape, d'ailleurs, compte sur la fidélité de tous et en définit, sans ambages, la démarche essentielle quand, s'adressant aux prêtres, il écrit :

Votre première tâche, spécialement pour ceux qui enseignent la théologie morale, est d'exposer sans ambiguïté l'enseignement de l'Église sur le mariage. (no 28)

Par delà cette mission capitale, la recherche théologique, bien sûr, pourra et devra continuer, mais le climat, à notre avis, en sera profondément modifié et les résultats, on l'espère, n'en seront que plus riches et mieux assurés.

L'opinion des fidèles, à condition d'être libre et de reposer visiblement sur des motifs religieux, compte également pour beaucoup dans l'enseignement de l'Église, qui a toujours fait grand cas, non pas du consensus populaire, tel qu'il pourrait s'exprimer dans un referendum, mais du véritable *sensus fidelium*, c'est-à-dire de l'accord unanime des esprits et des volontés qui, sous l'influence de la grâce, tend régulièrement à s'établir, chez le peuple de Dieu, autour des points de doctrine dont, au long des siècles, la piété se nourrit et la conduite s'inspire. Mais nous ne croyons pas que toutes les conditions, dans le cas présent, soient remplies pour qu'on puisse sérieusement en appeler de la foi du Pape à la foi des fidèles. Outre que le sentiment réel du peuple chrétien est mal connu, trop de directives imprudentes, trop de propagandes trompeuses ont pu, pour un temps, obscurcir ou gauchir l'opinion et la lancer, par surprise, sur la voie large, tellement plus invitante que la route étroite, que le chemin royal de la Croix. Un jour viendra — et l'Encyclique, justement, vise à le rapprocher — où la masse des croyants, rendue enfin à la vraie liberté, se retrouvera, unanime, au pied de la chaire de Pierre. À ce moment, le *sensus fidelium* pourra jouer pleinement, parce que la foi du Pape et la foi de ses frères, comme la flamme de deux cierges, s'uniront ensemble pour brûler plus clair et plus haut.

En attendant, il est faux de prétendre que Paul VI, parce qu'il n'a pas exaucé les requêtes déterminées d'un grand nombre, et peut-être même d'une majorité de croyants, a refusé de les entendre. L'Encyclique, au contraire, à maints détails, à maintes précautions et préve-

nances charitables, montre clairement que le Pape, tout au long de sa réflexion, n'a jamais cessé d'être à l'écoute de l'Église tout entière. Mais, derrière les appels trop précis qui lui étaient adressés, il paraît avoir perçu une rumeur plus vaste, une angoisse plus lourde, une faim plus profonde: celle de l'homme qui, au creux d'un monde déshumanisé et livré aux idoles, se débat de toutes ses forces pour conserver ou pour retrouver le sens de l'amour, de la dignité, de la liberté qui font sa grandeur. C'est à ces hautes aspirations que la contraception, dans son ordre, fait échec, et c'est à elles que Paul VI a voulu répondre, quitte, ce faisant, à en refouler d'autres qui, bon gré mal gré, sont incompatibles avec elles.

En défendant la morale conjugale dans son intégralité, l'Église sait qu'elle contribue à l'instauration d'une civilisation vraiment humaine; elle engage l'homme à ne pas abdiquer sa responsabilité pour s'en remettre aux moyens techniques; elle défend par là même la dignité des époux. Fidèle à l'enseignement comme à l'exemple du Sauveur, elle se montre l'amie sincère et désintéressée des hommes, qu'elle veut aider, dès leur cheminement terrestre, "à participer en fils à la vie du Dieu vivant, Père de tous les hommes". (no 18).

Reste le reproche qu'on adresse au Pape d'avoir pris le contrepied de l'opinion majoritaire qui s'était fait jour au sein de la Commission d'experts mandatés pour l'assister. Ce reproche, Paul VI en a lui-même disposé dans un long passage de l'Encyclique. Il y rappelle, en somme, que la Commission était purement consultative, qu'au terme de ses travaux, elle restait divisée et, grief plus sérieux, que "certains critières", sur lesquels la majorité étayait ses conclusions, "s'écartaient de la doctrine morale sur le mariage proposée avec une constante fermeté par le magistère de l'Église" (no 6). Pour parler bref, face aux objections de la minorité et compte tenu des règles de pensée et de vie fixées par la tradition, les arguments de la majorité ne faisaient pas le poids. Dans ces conditions, Paul VI n'avait pas seulement le droit, mais le devoir de s'en tenir, pour l'essentiel, à l'enseignement de ses prédécesseurs, sauf à en modifier profondément, dans la ligne de l'opinion majoritaire — non seulement le ton, les formes et le langage, mais toute la perspective, très nettement centrée, cette fois, sur la personne plutôt que sur le droit, sur l'amour plutôt que sur la loi, sur la grâce plutôt que sur le péché. Pour peu qu'on ait le sens de la continuité doctrinale dans l'Église, pouvait-on, sans illusion, en espérer davantage ?

**L'obéissance catholique requiert une
disponibilité intérieure proportionnée à
l'autorité de l'enseignement pontifical.**

La seconde démarche intérieure dictée par l'obéissance catholique se situe, naturellement, dans le prolongement de la première. Une fois reconnu le droit fondamental du Pape à juger, à décider, à commander en matière de moralité conjugale; une fois admis, par surcroît, qu'il n'a pas outrepassé ce droit en empiétant sur les droits d'autrui, la conclusion s'impose: les catholiques, du plus petit jusqu'au plus grand, ont le devoir d'obéir, ou plutôt — pour respecter la loi de cheminement dont nous parlions plus haut — de se mettre loyalement en posture d'obéir.

La disponibilité requise est proportionnée, évidemment, à l'autorité de l'enseignement papal et, plus précisément, à l'étroitesse des liens qu'il a avec la foi. S'il s'agissait d'une définition *ex cathedra*, la marge de manœuvre serait nulle. Mais, en présence d'un enseignement faillible et théoriquement réformable, elle existe, plus ou moins forte, selon les circonstances. Comment l'évaluer ?

La Constitution conciliaire *Lumen Gentium* nous a livré à ce sujet des règles extrêmement précieuses. Parlant de la fonction d'enseignement des évêques dans l'Église et de l'obéissance qui leur est due, elle précise:

Mais cette soumission religieuse de la volonté et de l'intelligence, on doit tout particulièrement l'offrir au magistère authentique du Pontife romain, même quand il ne parle pas *ex cathedra*, de telle sorte que son suprême magistère soit respectueusement accepté et qu'avec sincérité l'on adhère aux décisions qui émanent de lui, selon sa propre pensée et sa volonté manifeste; et celles-ci se manifestent spécialement soit par la nature des documents, soit par de fréquents retours sur la même doctrine, soit dans la manière même de parler.

Lumen Gentium, no 25.

Il est possible — et on l'a fait — de donner à ce texte une interprétation toute négative et d'en conclure, sans plus, qu'une déclaration pontificale, en l'absence de définition proprement dite, ne s'impose pas au chrétien d'une manière inconditionnelle et absolue. Comme si la préoccupation majeure du Concile, en promulguant cet article, avait été de limiter, de façon assez sournoise, l'autorité doctrinale du Pape, alors qu'il vise clairement à la confirmer. Pour ne pas faire dire au texte le contraire — ou presque — de ce qu'il dit, il faut lui donner une interprétation positive et en retenir, littéralement, que le Pape, même quand il ne définit pas un article de foi, a droit à toute la soumission à laquelle il prétend, "selon sa propre pensée et sa volonté manifeste".

Pour connaître cette pensée et cette volonté, on doit d'abord, dit le Concile, tenir compte de "la nature des documents" où elles s'expriment. Or, dans le cas présent, nous sommes en présence d'une encyclique, c'est-à-dire d'un type de document qui, sans être le véhicule ordinaire du Magistère infaillible, n'en jouit pas moins, parmi les instruments de transmission de l'enseignement ordinaire de l'Église, d'une autorité sans pareille. En l'employant, de préférence à d'autres, le Pape a déjà montré le sérieux de ses intentions.

Il faut tenir compte, en second lieu, de la fréquence des "retours sur la même doctrine" qui ont précédé ou suivi la publication du document. Or, depuis que Paul VI, au Concile, a, pour des raisons de prudence, dessaisi les Pères de l'examen du problème particulier de la contraception, pour le confier à une Commission pontificale, il a, publiquement, fait "retour" au moins trois fois — le 23 juin 1964, le 4 octobre 1965, devant les Nations-Unies, puis le 29 octobre 1966 — sur la "doctrine" qui fait l'objet de l'Encyclique. À aucun moment, il n'a dit ou donné à entendre que cette doctrine, selon lui, pourrait subir des modifications d'importance. C'est donc qu'il y tenait. Et il y tient, aujourd'hui — en dépit de l'émotion et des résistances suscitées par l'Encyclique — plus fortement que jamais, comme le prouve le discours que, en explication et en confirmation de son enseignement, il a prononcé,

le 31 juillet, à Castel Gandolfo. Cette constance, avant l'événement comme après, nous aide à mesurer la fermeté de sa "pensée" et de sa "volonté".

L'évaluation doit tenir compte, enfin, de "la manière même de parler" du Souverain Pontife. Or, il est manifeste que Paul VI n'entend pas parler, ici, comme un docteur privé, un sage entre les sages, dont les opinions personnelles, si éclairées qu'elles fussent, resteraient sujettes à caution, mais comme "successeur de Pierre", chef et pasteur suprême de l'Église, "dépositaire et interprète" de son enseignement (no 31), mandataire du Christ lui-même.

C'est pourquoi, ayant attentivement examiné la documentation qui nous a été soumise, après des mûres réflexions et

des prières assidues, nous allons maintenant, en vertu du mandat que le Christ nous a confié, donner Notre réponse à ces graves questions. (no 6)

Cette réponse, par ailleurs, est catégorique et vise nettement à lier les consciences, tout comme les liaient, en termes encore plus directs et plus exigeants, les prescriptions de Pie XI et de Pie XII auxquelles l'Encyclique se réfère constamment.

Tout cela montre, une fois de plus, que, dans l'intention du Pape, et donc — selon l'enseignement du Concile — en toute réalité, la "soumission religieuse de la volonté et de l'intelligence" requise par l'Encyclique doit être poussée très loin.

La mesure de l'obéissance

Paul VI a lui-même fixé la mesure de l'obéissance due à son Encyclique quand, s'adressant aux prêtres (mais la règle, c'est trop clair, vaut également pour tous les membres de l'Église), il leur dit:

Soyez les premiers à donner, dans l'exercice de votre ministère, l'exemple d'un assentiment loyal, interne et externe, au magistère de l'Église. (no 28)

L'assentiment *externe* se définit par la conformité des actes et des paroles avec la règle prescrite. La conformité des actes, tant pour le prêtre que pour les époux, relève d'une pastorale de la vie sexuelle des couples, dont l'Encyclique a exprimé l'esprit et tracé les grandes lignes (nos 25 et 28), et sur laquelle nous reviendrons dans un prochain article. Quant à la conformité des paroles, tout le monde sait qu'elle fait, à l'heure actuelle, cruellement défaut. La presse écrite et parlée — pour ne parler que d'elle —, à côté de témoignages éclatants de fidélité, bourdonne d'interrogations, de protestations, de réfutations indignées. À croire que l'irruption de l'Encyclique a fait monter brusquement, chez le moindre bedaud, la fièvre théologique jusqu'à la température de l'intérêt passionné.

De fait, ce qui étonne le plus dans tout ce tapage, c'est l'ignorance religieuse dont il témoigne. Bien peu ont l'air de se douter, même parmi les croyants, que le problème traité par l'Encyclique est, avant tout, un problème théologique que, sous peine de se disqualifier, il faut examiner et résoudre, principalement, suivant les lois et les méthodes de la théologie. Libre aux philosophes, aux démographes, aux psychiatres, aux gynécologues de prendre parti dans le débat au titre des exigences, réelles ou prétendues, des disciplines qu'ils cultivent: leurs points de vue, au regard de la morale, ne sont pas dépourvus d'intérêt, et Paul VI a pris grand soin de les entendre. Mais, en définitive, c'est sous un autre éclairage, proprement théologique, qu'il a rendu son verdict, conscient — comme tout chrétien doit l'être — qu'aucun savoir profane n'est apte à rendre compte, en totalité, du projet de Dieu sur l'homme et sur sa vie.

Une fois le problème posé dans sa vraie perspective, le croyant, prêtre ou laïc, pourra peut-être penser que sa

théologie vaut bien celle du Pape et qu'elle a droit, aussi, à quelque publicité. Nous lui suggérons, avant d'ouvrir la bouche ou de saisir la plume, de méditer sur ce texte de l'Épiscopat allemand où il est question, justement, des enseignements de l'Église qui ne sont pas infaillibles:

S'il en est qui croient pouvoir s'en tenir à leurs opinions personnelles, qui prétendent posséder dès maintenant les meilleures intuitions sur ce que sera l'Église de demain, qu'ils se demandent en toute sincérité devant Dieu et leur conscience si l'étendue et la profondeur de leurs connaissances théologiques sont suffisantes pour qu'ils puissent se permettre de s'écarter en théorie et en pratique de l'actuel enseignement du magistère de l'Église. Il n'est pas exclu en soi que cela soit possible, mais le présomptueux qui dit un peu trop vite qu'il sait mieux que tout le monde devra un jour en rendre compte devant le tribunal de Dieu.

Lettre des évêques allemands à tous ceux qui, dans l'Église, ont mission d'enseigner la foi, no 19.

(DOC. CATH., 18 fév. 1968.)

La doctrine de l'Encyclique fait appel à une obéissance intérieure inspirée par la foi et la prudence surnaturelle.

Cependant, l'assentiment externe à la doctrine de l'Encyclique ne suffit pas. Outre ses actes et ses paroles, le chrétien doit y conformer aussi sa pensée, son jugement, son cœur. Car, ainsi que l'explique saint Ignace dans sa célèbre Lettre sur l'obéissance, il est impossible que la soumission extérieure "se soutienne longtemps, à moins que la volonté et le jugement de l'inférieur ne soient de parfait accord avec la volonté et le jugement du supérieur".

Cette exigence est-elle trop forte? Si Paul VI n'était qu'un homme comme les autres — "ce monsieur", a dit quelqu'un, avec un beau dédain —, elle le serait, assurément. À ses raisons, puisqu'il s'agit, somme toute, d'un problème de morale naturelle, on en pourrait peut-être opposer d'autres, tout aussi valables, en sens contraire. Mais Paul VI est le Pape, et c'est en tant que tel, nous l'avons vu, et non point en qualité de mage de ce monde, qu'il a le droit d'exiger un assentiment *interne* à son enseignement.

Cet assentiment, précise-t-il, est dû, vous le savez, non pas tant à cause des motifs allégués que plutôt en raison de la lumière de l'Esprit Saint, dont les Pasteurs bénéficient à un titre particulier pour exposer la vérité. (no 28)

Ce que le Pape, en somme, attend des croyants, c'est un saut dans la foi, — dans une foi qui ne porte pas directement, ici, sur l'objet même de son enseignement, mais sur les pouvoirs, les vertus et les droits qui sont attachés à sa mission divine. Parodiant l'Évangile, on pourrait mettre dans sa bouche ces mots: Si vous ne croyez pas ce que je dis, croyez tout au moins en moi qui le dis, croyez à l'Esprit qui m'éclaire. Certes, il ne faut rien exagérer: un saut dans la foi n'est pas, forcément, un saut dans le vide, et l'Encyclique met en ligne des arguments de poids. Mais nous avons, à la relire, le sentiment invincible que ce n'est pas sur la base de ces arguments que le Pape a pris sa décision, ni qu'il demande aux croyants d'y adhérer, intérieurement, sans réserve. Au delà des raisons qu'il donne et qu'il a promis, à Castel Gandolfo, d'approfondir et d'enrichir, plus tard, en les intégrant à un enseignement plus vaste sur la famille et les mœurs, Paul VI paraît avoir perçu, dans une lumière plus pure, certaines dimensions du mystère humain que l'intellect ne parvient pas à étreindre ni à formuler pleinement. C'est à cette lumière divine que, dans l'obscurité et le doute, il veut que nous donnions notre foi, dans la conviction que "l'Esprit de Dieu, en même temps qu'il assiste le Magistère dans l'exposition de la doctrine, éclaire intérieurement les cœurs des fidèles, en les invitant à donner leur assentiment" (no 29).

Au reste, le Pape n'est pas seulement maître de doctrine, mais pasteur. À ce titre, il doit prendre des décisions et faire des choix qui relèvent des jugements prudents que — sous la conduite, encore, de l'Esprit Saint — il rend sur les situations concrètes auxquelles, à un moment donné, la chrétienté fait face. Le mouvement naturel de l'âme croyante ne la porte-t-il pas, dans ce cas, à la rencontre de la pensée et de la volonté du Pasteur que Dieu lui a donné pour guide? L'Épiscopat allemand nous livre, à ce propos, d'utiles réflexions:

Pour ce qui est de l'erreur et des possibilités d'erreur dans les enseignements de l'Eglise qui n'ont pas fait l'objet d'une définition — lesquels peuvent également obliger à des degrés très divers — il faut d'abord bien voir que, dans la vie humaine, on doit d'une façon générale toujours faire pour le mieux en s'en tenant à des données qui, théoriquement, ne peuvent pas être considérées comme absolument certaines, mais cependant doivent être respectées *hic et nunc* comme des normes de pensée et d'action valables, parce que, pour le moment, on ne peut pas faire mieux. Cela, la vie concrète l'a appris à chacun. Tout médecin, lorsqu'il doit donner un diagnostic, tout homme d'Etat, lorsqu'il doit porter sur la situation politique un jugement destiné à orienter sa décision, savent ce qu'il en est. L'Eglise elle aussi, dans sa doctrine et sa pratique, ne doit pas toujours et en chaque cas se laisser enfermer dans ce dilemme: ou promulguer une décision doctrinale qui oblige au dernier degré, ou se taire et tout laisser à l'arbitraire de chacun. Tout en maintenant la substance propre et intime de la foi, elle doit — même si elle court le risque de commettre une erreur dans tel ou tel cas particulier — donner des enseignements doctrinaux qui obligent jusqu'à un certain point; mais comme ces enseignements ne sont pas des définitions de foi, ils ont un certain caractère provisoire qui peut aller jusqu'à comporter une possibilité d'erreurs. Sinon, elle ne pourrait pas annoncer sa foi, la commenter et l'appliquer comme norme de vie aux différentes situations humaines. En pareil cas, chaque chrétien se trouve à l'égard de l'Eglise dans une situation analogue à celle de l'homme qui sait qu'il doit suivre les prescriptions d'un

expert, bien qu'il sache également qu'elles ne sont pas infaillibles.

Lettre des évêques allemands à tous ceux qui, dans l'Eglise, ont mission d'enseigner la foi, no 18.

En citant ce texte, nous ne voulons pas le moins du monde insinuer que les directives de Paul VI sont d'ordre avant tout pastoral et prudentiel, en sorte que, dans un contexte différent, elles pourraient, à ce titre, être entièrement évacuées. Mais, dans la mesure où elles le sont aussi, de fait et de droit, cet appel au bon sens a quelque chose de revigorant.

En cas de conflit entre la foi promulguée par l'Encyclique et les requêtes de la conscience droite, c'est la conscience qui l'emporte.

Qu'arriverait-il si, ayant dûment réfléchi, médité, prié, comme le Pape l'y invite; s'étant largement ouvert à l'obéissance, comme sa foi l'en presse, un croyant n'arrivait pas à faire siennes les vues de l'Encyclique et restait même intimement convaincu, comme homme et comme chrétien, qu'elles sont, en tout ou en partie, radicalement erronées? L'hypothèse, autant qu'on sache, est loin d'être gratuite, bien que les conditions, si tôt après l'Encyclique, ne soient pas toutes remplies, dans bien des cas, pour invoquer les droits de l'ignorance invincible. Mais supposons qu'elles le soient, comme elles paraissent l'être, pour le moment, chez un bon nombre. Quel jugement porter?

La question relève, évidemment, des principes qui éclairent le problème plus général de la liberté de conscience. La théologie traditionnelle — celle de saint Thomas, en particulier — nous livre à ce propos une règle très sûre. Bien que la loi soit la norme objective du bien et du mal, la conscience personnelle en est la norme subjective. C'est elle, en dernier ressort, qui prononce, en conformité ou non avec la loi, l'ultime jugement pratique sur la bonté ou la malice des actes humains. Même si elle se trompe, soit en interdisant, à tort, un acte objectivement bon, soit en autorisant, à tort, un acte objectivement mauvais, il faut la suivre, à condition que la bonne foi soit totale et l'erreur, insurmontable.

La Constitution conciliaire *Gaudium et Spes*, à laquelle, parlant de la paternité responsable, Paul VI lui-même réfère (no 10), a repris implicitement cette règle à son compte quand elle dit:

Ce jugement, ce sont, en dernier ressort, les époux qui doivent l'arrêter devant Dieu. Dans leur manière d'agir, que les époux chrétiens sachent qu'ils ne peuvent pas se conduire à leur guise, mais qu'ils ont l'obligation de toujours suivre leur conscience, une conscience qui doit se conformer à la loi divine, et d'être dociles au magistère de l'Eglise, interprète autorisée de cette loi à la lumière de l'Évangile.

Gaudium et Spes, no 50.

Néanmoins, à ceux — prêtres ou laïcs — qui seraient tentés d'exalter, à partir de ce texte, la liberté de la conscience aux dépens de l'autorité de la loi, qu'il proclame pourtant avec autant de force, Paul VI donne aussi à médi-



CIGARETTES
"EXPORT"
BOUT UNI OU FILTRE

RÉGULIÈRES ET "KING"

ter cet autre texte de la même Constitution que plusieurs ont relégué, semble-t-il, aux oubliettes:

Pour mettre en accord l'amour conjugal avec la transmission de la vie, la moralité du comportement ne dépend pas de la seule sincérité de l'intention et de la seule appréciation des motifs, mais elle doit être déterminée selon des critères objectifs, tirés de la nature même de la personne et de ses actes...

Gaudium et Spes, no 51.

Ni le Concile, ni Paul VI n'admettent qu'on confonde, comme c'est le cas trop souvent, la *sincérité*, c'est-à-dire l'intention du sujet, suivant ses seuls idées, désirs ou intérêts personnels, avec la *loyauté*, c'est-à-dire la volonté profonde de connaître et d'observer la loi de Dieu, telle qu'elle existe et telle que l'homme, dans une situation donnée, arrive à la comprendre. Ils accepteraient encore moins bien que la conscience se forme et se rassure en se retranchant derrière le principe que la fin bonne justifie les moyens. "Il n'est pas permis, dit le Pape, même pour de très graves raisons, de faire le mal afin qu'il en résulte un bien." (no 14)

Ceci dit, pour dissiper toute équivoque, il faut réaffirmer aussitôt que, devant les hommes et devant Dieu, c'est la conscience, toujours, qui doit avoir le dernier mot, parce que c'est elle, au dernier jour, qui nous jugera. "Lors donc que les païens, qui n'ont point la Loi, en accomplissant naturellement les préceptes, ces gens, qui n'ont pas la Loi, sont eux-mêmes leur propre loi: ils manifestent que l'objet de la Loi est gravé dans leur cœur. C'est là le témoignage de leur conscience, ainsi que des raisons par lesquelles ils s'accusent ou s'excusent mutuellement. Cela apparaîtra le jour où, selon mon Évangile, Dieu jugera par Jésus-Christ les actions secrètes des hommes." (Saint Paul aux Romains, 2, 14-16).

L'ENCYCLIQUE :

1. Impressions d'une mère de famille

C'est avec beaucoup d'humilité que j'écris ces impressions purement subjectives sur l'encyclique *Humanae Vitae*. Je le fais simplement. Je suis mère de famille; j'ai 47 ans et j'ai trois enfants (de 20, 18 et 15 ans).

J'ai lu le message pontifical une semaine après sa publication dans les journaux. Je l'ai lu avec une grande ouverture d'esprit, et, il va sans dire, avec respect et esprit de foi. Après avoir entendu et lu tant de remarques variées qui se situaient entre l'acceptation et le regret accompagné de désespoir, je ne fus pas surprise de trouver le document à la fois bienfaisant et controversé. Évidemment, il s'élève au-dessus des problèmes particuliers. Et si je l'ai trouvé sévère, je l'ai aussi trouvé humain.

Ce qui m'a le plus impressionnée à la première lecture c'est le rappel de Paul VI au mystère spirituel engagé dans la réalité sexuelle. Dans notre société où le matérialisme sévit, où l'on baigne dans l'érotisme, où la sensualité domine, où l'on ne pense qu'à se satisfaire dans tout, où la loi du moindre effort est devenue presque un mot d'ordre, il me semble bienfaisant, ce rappel. Quand on comprend le sens profond de l'amour conjugal, on peut y découvrir une richesse inépuisable. Il y a en effet toute une gamme à l'épanouissement du couple. Aujourd'hui, on semble tellement insister sur l'épanouissement sexuel qu'on oublie de découvrir les autres richesses de la "vie à deux".

La communion des époux par leurs corps, leurs âmes, leurs esprits et leurs cœurs représente une transformation, un renouvellement. Et ce renouvellement n'est pas bénéfique seulement aux époux, il rayonne dans toute la famille. La vie intime des époux peut

être bienfaisante dans tous les domaines de la vie familiale. J'aimerais souligner que la joie, la sérénité et le bonheur ne sont pas incompatibles avec la maîtrise de soi requise dans la voie que nous propose Paul VI. J'ajouterai bien vite que la maîtrise de soi n'est pas synonyme non plus de vie renfrognée, contrainte et ascétique. Évidemment, dans le mariage chrétien il y a la foi et cette foi, cette communion avec Dieu, donne de l'unité à toute l'existence. Vivre une vie surnaturelle n'est pas chose facile, mais combien grands sont les "dividendes"! La grâce d'état est une réalité.

Comme des millions de mères de famille, j'attendais l'encyclique avec impatience surtout dans l'espoir qu'elle faciliterait ma tâche d'éducatrice. Si à la première lecture j'étais reconnaissante au Pape de nous avoir rappelé les réalités spirituelles, à la deuxième lecture, je ressentis quelques malaises. Dans le domaine des réalités concrètes, je me posai des questions car 21 ans de

mariage représentent bien des réalités ! Durant leur vie conjugale les époux doivent faire face à des situations qui souvent apportent des souffrances réelles, des situations qu'ils n'ont pas créées, devrai-je ajouter avec force. Je me demandai si parfois, en certaines circonstances, pour préserver les valeurs sacrées du mariage, les époux ne pourraient pas se sentir excusables d'utiliser des techniques contraceptives, faute de trouver mieux, avec l'espoir de n'avoir plus bientôt à y recourir. Le couple qui a une véritable conception du mariage chrétien, qui vit un grand amour dans toute sa plénitude, qui puise à la Source, traverse des saisons difficiles lui aussi. Ce n'est assurément pas l'égoïsme qui règne à ces moments-là mais bien des problèmes qui sont des réalités profondes. Par exemple, je pense au problème de la fécondité laquelle n'est pas purement un rythme biologique mais est influencée par toutes sortes de facteurs tant psychiques que physiques. Je scandaliserai peut-être par une certaine faiblesse en parlant de ce problème. Cependant, il est à la base de l'angoisse de tant d'époux, jeunes et moins jeunes. La "méthode" est souvent difficilement applicable et très, très aléatoire. La "joie de vivre" de la femme fond rapidement sous les rayons de l'anxiété. Pauvre nature humaine ! L'incompréhension de l'époux peut aussi ajouter pour l'épouse un fardeau très lourd à porter à ce moment-là.

En conclusion, il me semble impératif pour nous de continuer avec plus d'ardeur que jamais à former nos jeunes. Il nous faut former des gens

adultes, pleinement conscients de leurs responsabilités comme "collaborateurs du Créateur". Il nous faut des époux qui demeurent toujours fidèles au dessein de Dieu. L'éducation doit donc être à la base: qu'est-ce que vivre le projet humain ? qu'est-ce qu'une femme ? qu'est-ce qu'un homme ? qu'est-ce que la sexualité ? qu'est-ce que l'amour ? qu'est-ce que le mariage chrétien ? L'Esprit Saint nous éclairera. Et puisse-t-Il éclairer les prêtres qui devront nous aider plus que jamais. "Au milieu de leurs difficultés, que les époux retrouvent toujours, dans la parole et dans le cœur du prêtre, l'écho de la voix et de l'amour du Rédempteur" (Extrait de *Humanae Vitae*, no 29).

Le 8 août 1968.

Claire CAMPBELL.

2. Témoignage

Dans sa récente encyclique *Humanae Vitae*, Paul VI s'adresse particulièrement aux époux chrétiens. Dans sa paternelle mais ferme attitude il les invite à se dépasser dans la poursuite d'un bonheur conjugal qui préconise l'amour de la vie, dans le respect mutuel des conjoints. De là, une stricte observance des devoirs qui en découlent.

Alors que ces valeurs sont précisément remises en questions, les directives de l'Église, bien qu'elles rencontrent l'approbation de la plupart des fidèles, étonnent cependant quelques-uns, tandis qu'elles sont jugées totalement périmées et inacceptables par ceux qui

bâtissent leurs convictions sur d'impérieux facteurs tels les exigences sociales, économiques et sexuelles qui influencent présentement tant d'idéologies.

D'aussi graves problèmes, certes, sont très difficiles à résoudre, plus encore lorsqu'ils se situent dans le cadre même où la vie est menacée, puisque strictement liée au comportement individuel de ceux qui en sont les auteurs.

L'Église, en maintenant ses enseignements traditionnels en ce domaine, ne fournit-elle pas aux époux chrétiens l'occasion d'enrichir leur vie conjugale par un engagement total qui stimule la poursuite d'un idéal commun, et l'épanouissement personnel des conjoints dans la Foi et l'Amour ?

Une foi vécue, un amour sans cesse en éveil, face au bonheur de l'autre: quel défi passionnant et méritoire à relever, même aux heures les plus exigeantes !

Un témoignage comme celui-ci peut-il aider nos convictions traditionnelles remises en question dans l'esprit de certains durant les quelques années qui ont précédé la publication de l'encyclique ? Il n'est autre chose que celui d'une épouse qui, au début d'une vie conjugale parfaitement heureuse, a dû subitement surmonter les problèmes impérieux d'ordre émotif, sexuel et moral qui soulèvent, suite à l'encyclique, de si vives controverses.

Je l'exprime en hommage à ma Foi et à l'Église, en gratitude émue.

Marguerite-M. GUÉRIN.

Outremont, le dix août.
mil neuf cent soixante-huit.

Un bicentenaire: 1768-1968

Chateaubriand, cette nature riche et forte

Liam BROPHY *

IL ARRIVA en notre monde plus mort que vif, il y a deux siècles, et il y devint l'un des plus ardents amoureux de tous les siècles. Il eut en effet bien des amours. Il aimait la vie elle-même d'un élan sans défaillance; il

* Diplômé de l'Université de Louvain et professeur à Dublin, Irlande.

aimait l'aventure au point d'entreprendre bravement, malgré le froid sourire de George Washington, la découverte du passage du Nord-Ouest; au lieu de cela, il trouva sur sa route le roman à la mode romantique; il aimait l'amour et la littérature au point de devenir le Père et le Fondateur du Romantisme;

enfin, il aimait la Foi catholique avec une telle piété filiale et une telle sincérité qu'il rétablit son prestige dans les cœurs refroidis des Français par un chef-d'œuvre ardent et convaincant. Son nom même est romantique: François-René de Chateaubriand.

Je me suis rencontré entre les deux siècles

comme au confluent de deux fleuves; j'ai plongé dans leurs eaux troublées, m'éloignant à regret du vieux rivage où j'étais né, et nageant avec espérance vers la rive inconnue où vont aborder les générations nouvelles. (*Mémoires d'Outre-Tombe*, Bibliothèque de la Pléiade, Gallimard, 1951, II, 936.)

Assurément, il plongea dans cette marée bouillonnante devenue par ses courants contraires un tourbillon rageur, et il s'y mesura à pleines brasses comme un puissant nageur, ce qu'il était au reste.

Il était né en Bretagne, à Saint-Malo, en 1768, au milieu du tonnerre et des éclairs, justement comme il fallait pour le héros romantique qu'il serait. Son père était un riche gentilhomme, fort habile dans le commerce du coton et des esclaves. Sa mère, pieuse et aristocratique, s'intéressait à la politique et au grand monde. Le jeune chevalier de Combourg médita longuement sur les horreurs auxquelles s'abandonnait la Révolution française au nom de la Liberté, de l'Égalité et de la Fraternité.

Au cœur de l'Amérique

Malgré la conduite bestiale des révolutionnaires, le jeune Chateaubriand demeurait attaché aux idées de Rousseau sur le "bon Sauvage" que la civilisation n'avait pas corrompu; il partit donc en Amérique le chercher chez les aborigènes, et découvrir, à son retour, le passage du Nord-Ouest. Il avait 23 ans quand il s'embarqua pour Baltimore. Pendant la traversée il passa son temps à donner des sermons impromptus à l'équipage, à scandaliser tant qu'il put quelques séminaristes par ses propos anticléricaux et à se baigner en plein Atlantique. Le président Washington le reçut aimablement mais ne fit rien pour l'aider en ses projets aventureux. Il partit donc à dos de cheval avec l'idée d'atteindre la Californie et de trouver au Nord, par le Canada, le fameux passage à l'Ouest. Il consigna plus tard: "... Si je ne rencontrai pas en Amérique ce que j'y cherchais, le monde polaire, j'y rencontrai une nouvelle muse". (*Ibid.*, I, 229.) Il pénétra en effet à l'intérieur des forêts vierges et prit contact avec des Peaux-Rouges. De cette expérience sortirent *les Natchez* et *Atala* qui furent au point de départ de toute une lignée de romans dans la manière de Fenimore Cooper.

Ramassant un vieux journal dans une hutte de troncs d'arbres, il apprit la fuite de Louis XVI et son arrestation; aussitôt, il rentra en France se joindre aux troupes demeurées fidèles à l'ancien régime. Les ironies bizarres de sa vie commencèrent à se manifester. Celui qui fut le chef de file et presque le créateur du Romantisme épousa, de sang-froid, une femme de peu de charmes mais de beaucoup d'argent. Peu après, il s'enrôlait dans l'armée du prince de Condé; au siège de Thionville, il fut blessé si gravement qu'on le crut mort. En 1797, il publie un volume sur l'histoire comparée des révolutions anciennes et modernes. Avec quelque emphase, il se pose la question. "Qu'est-ce qui va remplacer le christianisme?" Plus il considère la façon dont celui-ci a aidé à bâtir et à façonner la civilisation moderne, plus il est convaincu du rôle créateur de l'Église dans la culture. Il résolut de consacrer à ce thème un autre ouvrage qu'il dédierait à la mémoire de sa mère, dont il avait hâté la fin par les chagrins que lui avaient causés de ses écrits désinvoltes.¹

Le livre qui convertit la France

Le fruit de ce propos fut le *Génie du christianisme*, paru en 1802. Il est aisé, de nos jours, alors que l'apologétique est presque devenue une science exacte, que les *mass media* rendent accessibles à tous les réussites de notre histoire et de notre culture, que le prestige de l'Église et de ses papes est à un de ses plus hauts sommets, de sourire aux efforts déployés par Chateaubriand pour défendre l'Église contre une génération rationaliste, incrédule et cynique. Nous pouvons quelque peu nous amuser des origines fantaisistes qu'il donne à l'art gothique et à la savante tapisserie de la Liturgie; pour les hommes et les

1. "La tendresse filiale que je conservais pour Mme de Chateaubriand était profonde. Mon enfance et ma jeunesse se liaient intimement au souvenir de ma mère; tout ce que je savais me venait d'elle. L'idée d'avoir empoisonné les vieux jours de la femme qui me porta dans ses entrailles me désespéra: je jetai au feu avec horreur des exemplaires de *l'Essai*, comme l'instrument de mon crime; s'il m'eût été possible d'anéantir l'ouvrage, je l'aurais fait sans hésiter. Je ne me remis de ce trouble que lorsque la pensée m'arriva d'expier mon premier ouvrage par un ouvrage religieux: telle fut l'origine du *Génie du Christianisme*... je travaillai avec l'ardeur d'un fils qui bâtit un mausolée à sa mère". (*Ibid.*, I, 397, 398, 399.)

femmes de France, c'était des choses nouvelles, alors.

Le succès fut immédiat et profond. Une nation qui n'avait pour nourriture intellectuelle que les vieux croutons du Rationalisme et le vin amer du cynisme antireligieux le dévora. Le style en était magistral et convaincant, et les Français, arbitres du bon goût, voyaient dans le livre même la preuve de sa thèse fondamentale, à savoir que la religion, en particulier la Foi catholique, est la source de la vitalité et de l'inspiration créatrices.

Le *Génie* contribua à lui ouvrir la carrière diplomatique. Napoléon lui adressa des félicitations et le nomma secrétaire du cardinal Fesch à Rome. Le génie poétique de Chateaubriand faisait son profit de toute expérience. Pendant son séjour à Rome, il recueillit des matériaux pour son récit des persécutions de Dioclétien: *les Martyrs*. Cette fois encore, il mettait à la mode un type de roman où se retrouveraient: *Quo Vadis*, *Fabiola*, *Callista* et *Ben Hur*. *Les Martyrs* faisaient si large la part du sentiment que les critiques ragaient. Le public, lui, en raffolait; en bien des cœurs, l'amour de la vieille Foi se ralluma.

Qu'il ait été homme de courage et de nobles principes, il l'a montré en démissionnant brusquement de son poste de diplomate après l'assassinat du duc d'Enghien, et en attaquant l'Empereur en une satire acérée, dans *le Mercure* et dans son livre *De Bonaparte et des Bourbons*. Après la chute des Bourbons, il rentra en France et s'adonna à la politique et à la carrière. Par la suite, il n'écrivit qu'un grand ouvrage: *les Mémoires d'Outre-Tombe*. Cette fois encore, il inaugura un genre littéraire: celui du roman dont le héros est l'auteur.

Une vie remplie

L'extrait que voici — dans lequel il n'y a point de fiction — donne une idée du style de l'ouvrage et montre la façon de Chateaubriand de plonger, corps et âme, dans la vie et de se mêler à toute l'humanité.

"J'ai rencontré presque tous les hommes qui ont joué de mon temps un rôle grand ou petit à l'étranger et dans ma patrie, depuis Washington jusqu'à Napoléon, depuis Louis XVIII jusqu'à Alexandre, depuis Pie VII jusqu'à Grégoire XVI,

depuis Fox, Burke, Pitt, Sheridan, Londonderry, Capo-d'Istrias, jusqu'à Malesherbes, Mirabeau, etc.; depuis Nelson, Bolivar, Méhémet, pacha d'Égypte jusqu'à Suffren, Bougainville, Lapeyrouse, Moreau, etc. J'ai fait partie d'un triumvirat qui n'avait point eu d'exemple: trois poètes opposés d'intérêts et de nations se sont trouvés, presque à la fois, ministres des Affaires étrangères, moi en France, M. Canning en Angleterre, M. Martinez de la Rosa en Espagne. J'ai traversé successivement les années vides de ma jeunesse, les années si remplies de l'ère républicaine, des fastes de Bonaparte et du règne de la légitimité.

J'ai exploré les mers de l'ancien et du Nouveau-Monde, et foulé le sol des quatre parties de la terre. Après avoir campé sous la hutte de l'Iroquois et sous la tente de l'Arabe, dans les wigwams des Hurons, dans les débris d'Athènes, de Jérusalem, de Memphis, de Cartage, de Grenade, chez le Grec, le Turc et le Maure, parmi les forêts et les ruines; après avoir revêtu la casaque de peau d'ours du sauvage et le cafetan de soie du Mameluck, après avoir subi la pauvreté, la faim, la soif et l'exil, je me suis assis, ministre et ambassadeur, brodé d'or, bariolé d'insignes et de rubans, à la table des rois, aux fêtes des princes et des princesses, pour retomber dans l'indigence et essayer de la prison.

J'ai été en relation avec une foule de personnages célèbres dans les armes, l'Église, la politique, la magistrature, les sciences et les arts. Je possède des matériaux immenses, plus de quatre mille lettres particulières, les correspondances diplomatiques de mes différents ambassades, celles de mon passage au ministère des Affaires étrangères, entre lesquelles se trouvent des pièces à moi particulières, uniques et inconnues. J'ai porté le mousquet du soldat, le bâton du voyageur, le bourdon du pèlerin: navigateur, mes destinées ont eu l'inconstance de ma voie; alyon, j'ai fait mon nid sur les flots.

Je me suis mêlé de paix et de guerre; j'ai signé des traités, des protocoles, et publié chemin faisant de nombreux ouvrages. J'ai été initié à des secrets de partis, de cour et d'Etat: j'ai vu de près les plus rares malheurs, les plus hautes fortunes, les plus grandes renommées. J'ai assisté à des sièges, à des congrès, à des conclaves, à la réédification et la démolition des trônes. J'ai fait de l'histoire, et je pouvais l'écrire. Et ma vie solitaire, rêveuse, poétique, marchait au travers de ce monde de réalités, de catastrophes, de tumulte, de bruit avec les fils de mes songes, Chactas, René, Eudore, Aben-Hamet; avec les filles de mes chimères, Atala, Amélie, Blanca, Velléda, Cymodocée. En dedans et à côté de mon siècle, j'exerçais peut-être sur lui, sans le vouloir et sans le chercher, une triple influence religieuse, politique et littéraire." (*Ibid.*, I, 1044, 1045.)

Il eût été inimaginable que la dernière scène de sa vie ne fût dramatique. Il mourut en 1848, l'année des révolutions, alors que le tumulte de la bataille dans les rues arrivait jusqu'à son lit. On l'enterra pendant une tempête en l'îlot de Grand-Bé, au large de Saint-

Malo, la face tournée vers l'Atlantique et le Nouveau-Monde.

La grandeur d'un génie littéraire se mesure à l'influence qu'il a exercée sur la pensée et la littérature des générations qui l'ont suivi. L'influence de Chateaubriand sur le style de la littérature fut extrêmement profonde. Dire qu'elle n'a point cessé serait demander aux réalités humaines l'impossible. Il fut, nous l'avons dit, le père du roman moderne. Ces réussites, certes très considérables, ne firent nullement de lui un homme peu pratique ni peu avisé dans la politique et dans la vie sociale. Il y avait en lui un sens qui en fit un prophète, un homme qui vraiment sut voir à travers les affaires de son temps, discerner les courants révélateurs de cette époque complexe de transition et annoncer leurs développements dans l'avenir.

Le Prophète social

Achevant ses Mémoires, il annonça les avatars du socialisme:

A mesure que l'instruction descend dans ces classes inférieures, celles-ci découvrent la plaie secrète qui ronge l'ordre social irréligieux. La trop grande disproportion des conditions et des fortunes a pu se supporter tant qu'elle a été cachée; mais aussitôt que cette disproportion a été généralement aperçue, le coup mortel a été porté. Recomposez, si vous le pouvez, les fictions aristocratiques; essayez de persuader au pauvre, lorsqu'il saura bien lire et ne croira plus, lorsqu'il possédera la même instruction que vous, essayez de lui persuader qu'il doit se soumettre à toutes les privations, tandis que son voisin possède mille fois le superflu: pour dernière ressource il vous le faudra tuer. (*Ibid.*, II, 919.)

Il a prévu le choc en retour sur la société de l'automation:

La société, d'un autre côté, n'est pas moins menacée par l'expansion de l'intelligence qu'elle ne l'est par le développement de la nature brute. Supposez les bras condamnés au repos en raison de la multiplicité et de la variété des machines; admettez qu'un mercenaire unique et général, la matière, remplace les mercenaires de la glèbe et de la domesticité: que ferez-vous du genre humain désoccupé? Que ferez-vous des passions oisives en même temps que l'intelligence? La vigueur du corps s'entretient par l'occupation physique; le labeur cessant, la force disparaît; nous deviendrions semblables à ces nations de l'Asie, proie du premier envahisseur, et qui ne se peuvent défendre contre une main qui porte le fer. (*Ibid.*, II, 919.)

Après tout, c'est la terre de France qui a produit les maîtres du socialisme: Foucher, Babeuf, Saint-Simon et les autres. Chateaubriand, lui, donna l'avertissement que l'égalité socialiste

ne s'établirait qu'au prix de méthodes despotiques et que l'abolition de la propriété privée conduirait à un esclavage et à une tyrannie dépassant tout ce que nous avons vu.²

Au cri de Proudhon, repris par Marx: "La propriété, c'est le vol", Chateaubriand riposta:

"Las de la propriété particulière, voulez-vous faire du gouvernement un propriétaire unique, distribuant à la communauté devenue mendicante une part mesurée sur le mérite de chaque individu? Qui jugera des mérites? Qui aura la force et l'autorité de faire exécuter vos arrêts? Qui tiendra et fera valoir cette banque d'immeubles vivants?" (*Ibid.*, II, 924.) ... "Ne vous y trompez pas... sans la propriété individuelle, nul n'est affranchi... La propriété n'est autre chose que la liberté. (*Ibid.*, II, 927.)

On croirait lire un extrait de *Rerum Novarum*. Ce grand apologiste est ici à son meilleur. Pressentant les sages enseignements sociaux de son Église, il fait porter leur lumière sur les immenses problèmes de son temps, en une langue impressionnante de majesté et de puissance.

2. "L'invasion des idées a succédé à l'invasion des Barbares; la civilisation actuelle décomposée se perd en elle-même; le vase qui la contient n'a pas versé la liqueur dans un autre vase; c'est le vase qui s'est brisé." (*Ibid.*, II, 918.)

Il y a deux conséquences dans l'histoire, l'une immédiate et qui est à l'instant connue, l'autre éloignée et qu'on n'aperçoit pas d'abord. Ces conséquences souvent se contredisent; les unes viennent de notre courte sagesse, les autres de la sagesse perdurable. L'événement providentiel apparaît après l'événement humain. Dieu se lève derrière les hommes". (*Ibid.*, II, 933.)

LA JOIE DE VIVRE COMMENCE AVEC JETTÉ

... une installation de Jetté est une assurance de confort!

Jetté profite de 40 ans d'expérience dans le domaine du chauffage et de la plomberie... ou plutôt ce sont les clients qui en profitent.

"Où le travail devient œuvre... chef-d'œuvre"



849-4107

360 EST, RUE RACHEL - MONTRÉAL

Le Saint-Siège et la guerre de 1939-45

LES DOCUMENTS DIPLOMATIQUES restent secrets pendant cinquante ans. Depuis la dernière guerre, plusieurs États ont ouvert leurs archives aux historiens pour les aider à comprendre comment et pourquoi la guerre de 1939-1945 était survenue. La Grande-Bretagne et la France, l'Italie, les États-Unis et l'Allemagne publièrent ainsi leurs dossiers. Le Saint-Siège confia à quatre historiens jésuites la tâche de publier ses documents: Pierre Blet, Angelo Martini, Burkhard Schneider et Robert Graham. Cinq volumes ont déjà paru.¹

1. — ACTES ET DOCUMENTS DU SAINT-SIÈGE RELATIFS À LA SECONDE GUERRE MONDIALE, édités par Pierre BLET, Robert A. GRAHAM, Angelo MARTINI, Burkhard SCHNEIDER. I: LE SAINT-SIÈGE ET LA GUERRE EN EUROPE, mars 1939-août 1940; II: LETTRES DE PIE XII AUX EVÊQUES ALLEMANDS, 1939-1944; III: 1ère p.: LE SAINT-SIÈGE ET LA SITUATION RELIGIEUSE EN POLOGNE ET DANS LES PAYS BALTES, 1939-1941; 2e p.: 1942-1945; IV: LE SAINT-SIÈGE ET LA GUERRE EN EUROPE, juin 1940-1941. — Citta del Vaticano, Libreria Editrice Vaticana, 1965, 1967.

La méthode de travail exposée dans l'avant-propos du premier volume, *Le Saint-Siège et la guerre en Europe* (mars 1939-août 1940), inspire confiance: les auteurs connaissent les dossiers des autres pays et ajoutent aux textes qu'ils publient des notes aussi utiles que lumineuses. Les messages et discours officiels du Pape, connus déjà dans leur contexte public, paraissent ici dans la minute originale avec un appareil critique, indiquant les corrections apportées aux textes par le Pape. Plusieurs, comme le radio-message du 24 août 1939, certains passages de *Summi Pontificatus* (avec la note émouvante à l'adresse de la Pologne), le radio-message de Noël 1939, la lettre du Pape à Roosevelt (7 janvier 1940) et la lettre autographe de Roosevelt au Pape du 14 février 1940, un article révélateur de *l'Osservatore Romano* du 11-12 février 1946, qui montre Pie XII en contact avec certains éléments anti-hitlériens d'Allemagne, sont publiés en phototypie. Le soin minutieux avec lequel Pie XII étudiait ses démarches et revoyait ses textes témoigne non seulement de sa capacité de travail et de son extraordinaire lucidité, mais aussi d'une bonté qui inspirait à tous une respectueuse admiration. La clair-

voyance du cardinal Maglione, de Mgr Tardini, de Mgr Montini, de Mgr Orsenigo, nonce à Berlin, de Mgr Cortesi, nonce en Pologne et des autres impressions beaucoup. Avant d'imprimer les documents, les éditeurs en donnent une longue synthèse en français. Ces introductions d'une grande valeur scientifique sont aussi d'un profond intérêt. Il semble difficile de traiter intelligemment de la guerre de 1939-45 sans cette documentation que toute bibliothèque sérieuse devrait posséder.

La tâche du Pape était multiforme. Son prestige, qui était très grand, l'obligeait à chercher tous les moyens de sauver la paix ou tout au moins de circonscrire la guerre; il devait affirmer les principes du droit et de l'honnêteté humaine devant les violations commises par des personnes très puissantes, mais sans passer pour autant dans le camp politique opposé où d'aucuns voulaient absolument l'entraîner; le ministère auprès des âmes devait être assuré partout, chez les vainqueurs comme chez les vaincus, et ceci devint de plus en plus difficile dans la mesure où les passions s'exaltaient; il voulait aider les victimes de la guerre; il fallait négocier avec des hommes très puissants mais dont la parole ne valait à peu près rien, comme Hitler, avec de violents indécis, comme Mussolini.

Le premier volume a pour titre *Le Saint-Siège et la guerre en Europe* (mars 1939-août 1940) et contient, avec une introduction de 93 pages et l'admirable table des matières, 379 documents. Retenons surtout le projet d'une conférence internationale des cinq nations intéressées. On le connaissait déjà quelque peu par le discours du Pape du 2 juin 1939. Ici, on peut l'étudier dans son développement, dans une série considérable de documents qui s'échelonnent durant tout le mois. L'effort n'aboutit pas, car le souvenir de Munich était trop récent et la mauvaise volonté de Hitler devenait de plus en plus évidente; le 6 mai, Hitler avait déclaré qu'il ne toucherait pas à la Pologne; le rapport de Mgr Orsenigo (17 mai) sur la manie d'Hitler d'avoir des entrées triomphales dans les pays qu'il voulait s'annexer, laisse peu d'illusions.

Les atternoissements utilitaires de Mussolini font, après tout ce qui est arrivé, une lecture pénible. Le 1er juillet, Ciano était sûr que Mussolini ne voulait pas la guerre. Plus la crise avançait, plus le mouvement diplomatique au Vatican devenait pressant. On remarquera les nombreuses démarches du ministre d'Angleterre en fin d'août, l'émouvant rapport du nonce apostolique à Varsovie, Mgr Cortesi, du 30 août 1939, et celui du nonce de Berlin, Mgr Orsenigo, du 4 septembre; ce dernier est une condamnation décisive de Hitler.

Nous savions qu'il y avait un lien entre les efforts de Pie XII pour maintenir l'Italie en dehors de la guerre et la diplomatie américaine. Nous pouvons étudier dans une série de documents l'action du Pape, du président Roosevelt, de M. Summer Welles, de M. Myron Taylor, du P. Tacchi Venturi, de Ciano et de Mussolini. Il y aurait beaucoup à glaner dans ces volumes. Il nous semble plus utile de montrer comment cette brillante équipe, le Pape, le cardinal Maglione, Mgr Montini et les nonces mirent en pratique longtemps à l'avance quelques-unes des volontés du concile Vatican II.

1° — *La présence de l'Église au monde soulignée par Gaudium et Spes.* — Hitler n'était pas endurable. Il voulait être consulté pour la nomination des évêques surtout en territoire conquis, ce qui était évidemment inacceptable par le Saint-Siège. Il chassa de Hollande, de Belgique, de Pologne, etc. les nonces. La Lituanie et les pays baltes firent de même. Il était difficile au Saint-Siège de faire quelque chose pour ces pays sans s'attirer les remontrances de quiconque estimait ses intérêts politiques lésés. Lorsque le roi d'Angleterre échappa aux bombardements de Buckingham Palace, immédiatement le Pape Pie XII en fut avisé par le ministre Osborne et il envoya un télégramme au roi. Ceci suscita une colère des Allemands et immédiatement les Anglais menacèrent de bombarder Rome. Il fallut leur expliquer que l'État du Vatican n'était pas l'Italie, que le Saint-Siège avait des instituts un peu partout dans la ville. Plus considérable est la correspondance au sujet de

Mgr Riberi, délégué à Mombasa, Kenya. Il y eut dès le commencement une tentative anglaise de déplacer Mgr Riberi et ses assistants sous prétexte qu'ils étaient des citoyens italiens et que, par conséquent, ils ne pouvaient rester au Kenya. Il fut impossible de faire comprendre au Foreign Office que Mgr Riberi n'était pas italien mais monégasque, qu'il était né à Monte-Carlo et que cela faisait partie de la principauté de Monaco. De plus, Mgr Riberi, comme tous les nonces, était citoyen du Vatican. Enfin, jamais Mgr Riberi n'avait manifesté d'hostilité envers le Foreign Office et le gouvernement britannique. Il n'y eut rien à faire. Il y eut des négociations à n'en plus finir et, après beaucoup de démarches, Pie XII envoya Mgr Riberi à un autre endroit. Il serait bon de citer ceci :

« Il s'en fallait pourtant de beaucoup que la diplomatie fût la seule occupation de Pie XII pendant la guerre. Tandis qu'il suivait le cours des événements, attentif au moment, qu'il espérait toujours, d'intervenir pour hâter la fin du conflit, il adaptait aux circonstances sa mission religieuse : ses lettres, ses discours, ses messages s'appliquaient à maintenir dans l'âme des fidèles, contre les tentations de la violence et de la haine le primat du droit et de la charité. Dans la pratique enfin, il s'ingéniait à adoucir les souffrances de la guerre en procurant des secours en vivres et en argent aux malheureux, des remèdes aux enfants et aux malades, des nouvelles aux familles dispersées par l'exil ou la captivité. Bref ces documents qui suivent produiraient une impression incomplète et fautive s'ils faisaient oublier chez Pie XII sa tâche de pasteur, de docteur et de Père commun. En dépit des obstacles, il trouvait encore des moyens de mitiger les funestes conséquences matérielles et morales du conflit, que sa diplomatie était impuissante à terminer. Et dans la mesure où l'action diplomatique élargissait ces moyens, on ne saurait lui contester un résultat positif.

(ACTES ET DOCUMENTS DU SAINT-SIÈGE RELATIFS À LA SECONDE GUERRE MONDIALE, 4; LE SAINT-SIÈGE ET LA GUERRE EN EUROPE (JUIN 1940-JUIN 1941). p. 60.)

Une série des Actes sera consacrée à ces questions de secours en vivres et en argent aux malheureux, en remèdes aux enfants et aux malades, aux nouvelles procurées aux familles dispersées par l'exil ou la captivité, etc.

2° — *La collégialité* — Il est instructif de voir Pie XII consulter les évêques avant de prendre une décision. Citons deux cas.

a) *Les conférences avec les cardinaux allemands.* — À peine nommé, Pie XII chercha à créer un climat de

détente avec Hitler. La chose n'était pas facile car l'encyclique *Mit brennender Sorge* datait à peine de deux ans et, depuis ce temps-là, il y avait eu une violente persécution. Pie XII avait été élu le 2 mars; le 6 et le 9 mars, il eut deux conférences avec les cardinaux allemands. On y fixa non seulement le texte de la lettre annonçant à Hitler l'élection, mais aussi les grandes lignes de la politique que le Saint-Siège tint vis-à-vis du nazisme. On peut les retrouver dans le procès-verbal qui donne le texte. (Voir vol. 2; LETTRES DE PIE XII AUX ÉVÊQUES ALLEMANDS, (1939-1940), pp. 407 à 435.)

b) *Le discours du 2 mai 1943 au sujet de la Pologne.* — Quand Hitler eut conquis la Pologne, il y appliqua un régime très sévère destiné à faire disparaître la langue polonaise. Il suffira de dire que dans le Warthegau, c'est-à-dire dans le diocèse du cardinal Hlond, on ne pouvait se confesser en polonais. Comment les évêques maintinrent les communications avec le Saint-Siège, cela dépasse l'imagination. D'ordinaire ces lettres étaient très discrètes mais, le 28 février 1942, Mgr Adam Sapieha envoya au Saint-Siège par le P. Pirro Scavizzi, aumônier d'un train-hôpital de l'Ordre de Malte, un document terrible où il dénonçait la persécution dont l'Église était l'objet. Mgr Sapieha se ravisa et envoya un courrier priant Scavizzi de détruire cette communication parce que, disait-il, tous les évêques seraient pendus au cas où cette lettre serait saisie par les Nazis. Le P. Scavizzi détruisit la lettre mais en prit une copie qu'il remit au Saint-Père. Telle était la difficulté du Saint-Siège à communiquer avec les évêques polonais et vice-versa. Une fois la Pologne conquise, une des tâches pontificales les plus pénibles fut de pourvoir au soin des âmes dans la Warthegau c'est-à-dire dans le territoire de l'archevêque de Poznan; le cardinal Hlond qui avait suivi le gouvernement en exil se trouvait à Lourdes, en France. Les Allemands furent soumis au P. Breitinger et les Polonais à Mgr Dymek, un des auxiliaires du cardinal Hlond. Ceci fut fait à la demande des intéressés parce qu'il n'y avait pas moyen d'agir autrement. Le Saint-Siège communiqua la chose au cardinal Hlond, avec les plus grandes précautions. C'était une

mesure temporaire, causée uniquement par le bien des âmes, par la très grave nécessité dans laquelle se trouvaient ces populations, etc. Les Polonais en exil prirent cela très mal. Ils crurent y trouver une violation du concordat statuant que les limites des diocèses ne devaient pas être changées sans consentement mutuel. Aux termes du concordat, ils avaient raison, mais une nécessité impérieuse exigeait une solution différente. C'est ce que le Saint-Siège expliqua mais les Polonais en France, en Angleterre et aux États-Unis exprimèrent avec une certaine violence le sentiment que le Saint-Siège négligeait la Pologne en vue de se concilier les Allemands et les Italiens. Mgr Radonski, évêque de Wladislavia, qui faisait partie du gouvernement polonais en exil, écrivit une longue lettre au Saint-Siège pour protester contre cette situation. Le cardinal Maglione lui répondit, Pie XII écrivit immédiatement au cardinal Sapieha par des moyens secrets, lui demandant son avis sur ce qu'il fallait faire. Le Pape proposait de publier quelques-unes des lettres qui avaient été envoyées périodiquement par le Pape aux évêques polonais afin de les soutenir. Ceci n'allait pas sans de très graves difficultés, Mgr Sapieha en fit la remarque: les Allemands devineraient par là qu'il y avait une communication directe entre le Saint-Siège et les évêques polonais, ce qu'ils dénonceraient. Il suggérait donc que le Saint-Siège publiât un document nouveau; c'est alors seulement, après con-

Provost

Réparations d'automobiles
de toutes marques

Débossage
Soudure électrique — Peinture

Équilibrage des roues

Pièces et accessoires

PROVOST AUTO ÉLECTRIC, Ltée
8305, boul. St-Laurent 387-7133

sultation avec Mgr Sapieha qui à son tour prit l'avis des évêques polonais, que le Pape prononça son célèbre discours du 2 mai 1943.

3° — *L'œcuménisme*. — D'importance capitale la correspondance entre Mgr André Szeptyckyj, métropolitain de Leopold des Ruthènes, et le cardinal Tisserant et surtout la lettre du même

métropolitain à Pie XII. Les suggestions du cardinal Szeptyckyj, si modérées et humbles en même temps, éclaireront d'une étonnante lumière un sujet devenu d'immense actualité avec le concile Vatican II.

On aurait beaucoup à ajouter au sujet de ces deux volumes sur les rapports du Saint-Siège avec la Pologne,

la Russie et les Pays baltes; ils sont pleins de documents vraiment sensationnels. Ce que nous avons dit suffit pour montrer que le Saint-Siège durant la guerre remplit brillamment la tâche qu'il s'était fixée. Nous ne pouvons qu'exprimer notre reconnaissance aux auteurs de cette collection si nécessaire aux futurs historiens.

Joseph LEDIT, S.J.

AU FIL DU MOIS

Le Pavillon chrétien 1968

Le visiteur du Pavillon chrétien 1968, à Terre des Hommes, est frappé, dès l'entrée, par la chaleur de l'accueil, la cordialité, la fraternité. Cette ambiance fait contraste avec celle de l'an dernier où, malgré la bonne volonté des hôtes et des hôtesse, nous étions quelque peu écrasés par la vision de la misère et de la guerre que nous imposaient les photos et les films.

Fait significatif: dès que les responsables du Pavillon firent appel aux bénévoles pour les tâches d'animateurs ou d'hôtes, plus de 300 à 400 répondirent; plus de 200 ont apporté un service actif à temps partiel. Le doigté et le savoir-faire du Père Émile Legault y sont sans doute pour quelque chose, de même que le sens de l'organisation de Marie Bertrand, psychologue.

Que nous offre aujourd'hui le Pavillon chrétien? Des diapositives, autour de trois titres: "Construire le monde", le monde qui dégage le sens chrétien des merveilles de l'Expo 67; "Au Pain et à l'Eau", magnifique commentaire sur le sens chrétien du travail (le père à l'usine, la mère au foyer) et "Dieu existe", excellente catéchèse visuelle. Parmi les films, deux sont d'un genre symbolique et religieux: *The Antkeeper* et *Parabole* (mime d'un clown) et le troisième, documentaire sur le Pavillon chrétien 67.

Catholiques et protestants, visiteurs, hôtes et animateurs fraternisent dans ce lieu de rencontre. Après le visionnement, des groupes de discussion se forment, dans une guinguette où l'on sert du pain et un jus de raisin, symbole discret de l'Eucharistie qu'il est encore impossible de partager entre catholiques et protestants.

Il y a aussi des rencontres sur des sujets spéciaux comme l'amour conjugal ou l'éducation. Des chansonniers, des chorales, des groupes de folklore attirent en leurs récitals des auditoires nombreux. Le vendredi soir, le Chemin de croix de Ghéon, que l'on a pu admirer à l'Oratoire Saint-Joseph, est présenté. Le but de toutes ces activités? Vivre et manifester l'amour que nous apporte le Christ.

Il semble que le Pavillon chrétien soit l'un des plus achalandés à Terre des Hommes. Cela tient sans doute à la qualité de l'accueil que les hôtes, jeunes et vieux, font aux visiteurs. Le témoignage œcuménique du Pavillon chrétien 69 à Terre des Hommes est efficace en sa discrétion. Il joue le rôle de précurseur et nous conduit à sa manière au Christ et à son Amour.

Jean-Paul LABELLE.

Du nouveau fidèle à l'ancien

L'ancien, ici, est tout ce qu'à Terre des Hommes nous avons pu sauver de l'Expo '67: sites fleuris (et embellis), pavillons thématiques et nationaux, Expo-Express et minirails, etc. Le nouveau, ce sont surtout les grands pavillons reçus en héritage, mais dépouillés de leurs exhibits et qu'il a fallu d'urgence, garnir, habiller: Grande-Bretagne, États-Unis, Suisse, Nations-Unies, Marché Commun, Pays scandinaves, etc. Hantés par nos émerveillements d'hier, n'allions-nous pas fatalement à une déception, comme devant du remplissage?

Eh bien, non! ce n'est pas le cas. "Les Belles d'autrefois", "Mon Pays, c'est l'hiver", "le Pavillon de l'Humour" et d'autres sont de fort agréables visites qui enchantent par le choix de la pré-

sentation et surtout par la manière qui y préside, en sorte qu'il y a lieu de dire que le nouveau est fidèle à l'ancien.

Pour ne retenir qu'un exemple, le visiteur du Pavillon des pays scandinaves devenu "Visages de l'Homme" est conquis dès l'entrée par les charmantes poupées accoutrées comme l'étaient nos lointains ancêtres, nobles et habitants, Champlain, son épouse, et les autres. L'archéologie a été respectée et aussi le bon goût. Il en est de même, à l'étage, de la longue galerie de couples minuscules qui, après de grandes données statistiques sur l'accroissement de la population et l'étalement de belles photos présentant les races humaines, nous procurent comme la rencontre de tous les peuples, en tous pays: Europe, Asie, Amérique du Sud et du Nord, aux glaces polaires, en Afrique, en Océanie. Quelques grandes pièces métalliques rappellent les Scandinaves, nos donateurs, tandis que d'autres coins évoquent des milieux, des habitations, des cultures. Nous restons sans doute sur notre appétit; du moins ce qui est là est révélateur, suggestif et accessible à tous.

La visite s'achève au cinéma, devant des films qui ajoutent à cette présentation de musée le bourdonnement de la vie telle que les hommes la vivent aujourd'hui ou qu'ils la vivaient hier: en Afrique, chez les Boschiman, dans leurs chasses, en Australie, chez les Aborigènes, chez les Esquimaux de la Baie d'Hudson, chez nos gens de l'île aux Coudres, quand ils entreprirent de tourner "Pour la suite du monde", enfin chez les éleveurs de Perse forcés, il y a une quarantaine d'années, de quitter leur pays. Ces films projetés à l'occasion du Festival du Cinéma ethnographique, du 9 au 16 août, s'harmonisent

saient parfaitement au caractère du pavillon. Nous en sortions avec l'impression que l'Expo '67 continue et que son esprit de large et de haute culture populaire habite toujours Terre des Hommes.

Georges ROBITAILLE.

Heureux d'être prêtre

Un prêtre heureux, est-ce là une nouvelle? On ne le croirait guère par le temps qui court, car nos grands moyens modernes de diffusion: cinéma, radio, télévision, journaux et surtout hebdomadaires du samedi et du dimanche sont de nos jours beaucoup plus remplis des doléances de prêtres à la recherche du bonheur que des chants de joie de ceux qui estiment l'avoir trouvé.

Et pourtant, des prêtres heureux, il en existe, et par centaines, et par milliers. Seulement, ils ne passent pas leur temps à s'exhiber sur la place publique pour y débiter leurs complexes et donner des entrevues à tout venant; ils font leur devoir de prêtres et c'est en cela qu'ils trouvent leur bonheur.

Un exemple. Tout dernièrement nous parvenait de l'Amérique latine la lettre d'un prêtre canadien, missionnaire au service des plus pauvres dans une grande ville, puis récemment chargé seul d'une paroisse de plus de vingt mille paysans, avec, en plus, six chapelles à desservir par la campagne. Après avoir décrit son travail, voici comme il s'exprime:

Je n'arriverai jamais à vous dire comme je suis heureux ici. Je n'ai jamais été malheureux. Mais ici je suis presque trop heureux. Priez et faites prier: nous n'avons besoin que de cela. Que je n'oublie jamais que c'est pour L'annoncer que Dieu me comble ainsi. Je voudrais voir tous les prêtres du monde à ma place: pas un ne songerait à se laïciser. Et il faudrait ouvrir des milliers de séminaires pour accueillir les candidats à notre Joie.

Pour parler ainsi, il faut posséder une foi vive et un zèle vraiment évangélique: n'est-ce pas, en définitive, la double condition requise au bonheur du prêtre?

Richard ARÈS.

DOCUMENT

Le cardinal Roy et l'Encyclique

L'archevêque de Québec, le cardinal Maurice Roy, a fait parvenir à tous les curés de son diocèse, pour le dimanche 4 août, un communiqué sur l'encyclique "Humanae Vitae". Bien que le texte en ait été publié dans les journaux, nous croyons utile, à cause de sa valeur, de le reproduire ici comme une pièce importante à verser au dossier des discussions et des prises de position suscitées par la récente encyclique pontificale sur la régulation des naissances.

Chers diocésains,

Notre Saint-Père le pape vient de nous adresser une lettre encyclique sur la morale conjugale. Elle traite d'un problème qui affecte les époux au plus intime de leur esprit et de leur cœur, et auquel nul ne peut être indifférent. Après la publication de ce document, il est inévitable que bien des personnes soient surprises et mêmes peinées, parce que leur opinion est désapprouvée par le souverain pontife. Il faut regretter toutefois que quelques-uns aient parlé d'une manière peu conforme au respect dû au Saint-Père et à la plus élémentaire prudence. Ce texte qui nous est adressé par le successeur de Pierre, nous devons l'étudier avec une religieuse attention, soucieux avant tout de garder, au sein du peuple de Dieu, une parfaite communion de foi et de charité dans une vie conforme à l'enseignement du Christ.

La parole du pape

Le Saint-Père rappelle tout d'abord les données fondamentales et immuables sur la nature du mariage et sur la paternité responsable. L'amour conjugal, nous dit le pape, implique "une donation personnelle réciproque par laquelle les époux tendent à la communion de leurs êtres en vue d'un mutuel perfectionnement personnel, pour collaborer avec Dieu à la génération et à l'éducation de nouvelles vies". Cet amour doit être pleinement humain, total, fidèle, exclusif. C'est aussi un amour fécond, c'est-à-dire destiné à se prolonger dans de nouvelles vies. Mais tous les biens inséparables de l'amour des époux doivent être accueillis et vécus par eux avec le sens d'une responsabilité lucide et réciproque en tenant compte de "leurs devoirs envers Dieu, envers eux-mêmes, envers la famille et envers la société, dans une juste hiérarchie des valeurs".

Il s'agit ici d'un enseignement absolument fondamental, sur lequel aucun doute n'est permis à qui a la foi.

A partir de ces données, le souverain pontife en vient à désapprouver certaines pratiques, dites contraceptives, parce qu'elles ne sont pas conformes à la morale naturelle et chrétienne.

Cette doctrine, nous devons l'accepter avec la confiance et l'obéissance d'un chrétien écoutant celui qui a reçu de notre divin Sauveur la mission d'enseigner, en son nom, à toute l'Eglise et d'interpréter sa parole. Comme le pape le dit, l'Eglise "ne s'étonne pas d'être, à la ressemblance de son divin fondateur, un "signe de contradiction", mais elle ne cesse pas pour autant de proclamer, avec une humble fermeté, toute la loi morale, tant naturelle qu'évangélique. Ce n'est pas elle qui a créé cette loi, elle ne

saurait donc en être l'arbitre: elle en est seulement la dépositaire et l'interprète, sans pouvoir jamais déclarer licite une chose qui ne l'est pas à cause de son intime et immuable opposition au vrai bien de l'homme".

Le pape cependant invite tous les hommes de science à continuer leurs recherches particulièrement dans le domaine de la médecine, et souhaite que leurs travaux fassent découvrir d'autres moyens légitimes de limiter les naissances.

Le rôle de la conscience

Cette lettre souligne avec force la grandeur et la beauté de l'amour conjugal et rappelle que l'expression normale de cet amour contribue à l'épanouissement affectif et au progrès spirituel des époux. Elle enseigne également que les époux doivent juger comment ils exerceront une paternité responsable. Vous vous rappelez ce que dit à ce sujet le IIe concile du Vatican (*Gaudium et Spes*, no 50, par. 2):

"Ce jugement, ce sont les époux eux-mêmes qui doivent l'arrêter devant Dieu. Dans leur manière d'agir, que les époux sachent bien qu'ils ne peuvent pas se conduire à leur guise, mais qu'ils ont l'obligation de toujours suivre leur conscience qui doit se conformer à la loi divine; et qu'ils demeurent dociles au magistère de l'Eglise, interprète autorisé de cette loi à la lumière de l'Evangile. Cette loi divine manifeste la pleine signification de l'amour conjugal, elle le protège et le conduit à son achèvement vraiment humain."

Il est donc bien clair que, dans la pensée du Concile, la conscience des époux chrétiens doit accepter d'être éclairée par le magistère, c'est-à-dire par l'autorité de l'Eglise qui parle pour interpréter la loi de Dieu. Nous entendons précisément dans cette encyclique le magistère qui, devant certains doutes et certaines hésitations, nous dit clairement ce qui est conforme et ce qui est contraire à la loi divine.

Il répond en même temps à l'attente et à la prière d'une multitude de pasteurs et de fidèles, qui demandaient à l'Eglise de dissiper les incertitudes dans lesquelles ils se trouvaient.

Charité dans la vérité

Nous devons lire cette lettre avec un esprit ouvert, loyal et fraternel. Il ne faut pas lui faire dire ce qu'elle ne dit pas; il ne faut pas non plus lui faire dire moins que ce qu'elle affirme.

En même temps, nous devons comprendre, et le pape lui-même insiste paternellement sur ce point, que cette doctrine ne pourra être reçue sans surprise ni même sans douleur par un certain nombre de chrétiens; en effet, plusieurs avaient, de bonne foi, accepté des opinions ou pris des habitudes qui doivent désormais être mises de côté. Le père commun de la chrétienté nous invite ici à la compréhension en même temps qu'à la sincérité et au courage. Les prêtres et les fidèles devront agir avec la plus grande prudence et beaucoup de charité afin que, là où les convictions et la conduite de la vie ne sont pas conformes à la doctrine de l'Eglise, la lumière se fasse et la marche soit

reprise dans la voie, souvent étroite et difficile, que le Seigneur nous a tracée. Evitons de juger avec sévérité un effort malhabile ou un pas chancelant; gardons-nous d'autre part d'accepter comme règle de vie chrétienne ce que l'Eglise condamne ou d'appeler bien ce qui est mal. L'Eglise ne présente pas ici un idéal abstrait et pratiquement impossible à atteindre; elle nous dit comment doit vivre le plus humble des fidèles acceptant, au prix

d'efforts répétés et généreux, la loi sainte proposée à ceux qui veulent marcher à la suite du Sauveur.

En même temps qu'il éclaire les époux chrétiens, le Christ les soutient par sa grâce. "Que les époux, dit Paul VI, affrontent donc les efforts nécessaires, soutenus par la foi et par l'espérance qui ne trompe pas, car l'amour de Dieu a été répandu dans nos cœurs par l'Esprit Saint qui nous a été

donné" (*Rom.*, 5, 5); qu'ils implorent par une persévérante prière l'aide divine; qu'ils puisent surtout dans l'Eucharistie et à la source de la grâce et de la charité."

Chers diocésains, c'est de tout cœur que nous prions avec vous afin que tous reçoivent avec foi, avec humilité et avec une sereine confiance l'enseignement que nous donne aujourd'hui notre Mère, la Sainte Eglise.

Maurice Roy, archevêque de Québec.

Les livres

Théologie

Yves M.-J. CONGAR, O.P.: **Situation et tâches présentes de la théologie.** Coll. "Cogitatio Fidei", 27. — Paris, Les Editions du Cerf, 1967, 160 pp., 21 x 13 cm.

L'AUTEUR réunit dans ce volume divers textes qu'il a déjà publiés, auxquels convient assez bien le titre général de l'ouvrage, si l'on met à part le chapitre intitulé "Langage des théologiens", étude assez superficielle qui n'avait pas de titre particulier à faire partie du présent recueil, croyons-nous.

L'ouvrage livre en un style alerte les réflexions toutes vivantes d'un théologien qui, après avoir parcouru la majeure partie de sa carrière, jette un regard rétrospectif sur les voies que lui-même et l'ensemble de ses collègues ont explorées en ces trente dernières années. L'A. rappelle comment la théologie catholique en vint à mieux exploiter les sources bibliques et patristiques susceptibles de l'enrichir (au lieu de s'en tenir aux "définitions" du Magistère), élabore une "réflexion sur la foi en vue de son annonce aux hommes", et, pour tout dire en un mot, se garda vivante. L'A. ne cède pas pour autant à la tentation de l'horizontalisme, qu'il définit comme "une certaine façon de sentir et de traduire le christianisme, où la densité majeure, l'accent et, en un sens l'évidence sont mis, non dans le moment transcendant et vertical du fait surnaturel positif, mais dans ce que cela signifie pour notre comportement d'homme dans le monde des hommes" (p. 63). D'une manière nuancée, l'A. reconnaît les valeurs permanentes et les limites de la synthèse thomiste, les avantages et les dangers que présente un instrument de travail tel que l'*Enchiridion* de Denzinger-Bannwart, les deux aspects complémentaires de la révélation que nous livre l'"histoire du salut": l'aspect de la "vérité pour nous" (aspect historique et économique) et celui de l'ouverture sur l'en soi de Dieu ou du Christ (aspect plutôt ontologique).

Ce petit livre, plus vivant qu'original ou profond, nous a paru fort stimulant. Pour le théologien de métier comme pour tout chrétien, il sera sans doute tonifiant de constater quelle vie anime la théologie catholique de notre temps, qui tente de rencontrer l'homme d'aujourd'hui.

Paul-Emile LANGEVIN.

Faculté de Théologie S.J.,
1855 est, rue Rachel,
Montréal (34^e).

Paul-Emile BOLTÉ, S.S.: **"Mater et Magistra"**. Texte latin. Nouvelle traduction. Commentaire. — Montréal (2065 ouest, rue Sherbrooke), Université de Montréal, Faculté de théologie, 1968, 25 cm. 5 vol. 178 et 1384 pages. Prix: \$40.

OUVRAGE UNIQUE en son genre. Lors de sa publication, l'encyclique *Mater et Magistra* du pape Jean XXIII avait été favorablement accueillie, suscitant beaucoup de commentaires dans un grand nombre de pays. M. Bolté a non seulement lu ces commentaires, mais il les dépasse tous et les englobe en quelque sorte dans son propre commentaire, qui couvre plus de 1,200 pages. Jamais, à ma connaissance, une encyclique pontificale n'avait fait l'objet d'une étude aussi minutieuse, aussi étendue, et — il faut l'avouer — aussi riche. L'A., en effet, ne se contente pas de comparer entre eux les différents textes de l'encyclique — textes latin, français, italien —, il étudie aussi l'évolution de l'enseignement social de l'Eglise à propos de chaque sujet abordé par *Mater et Magistra*. Son commentaire sur "la propriété", par exemple, couvre plus de 125 pages et présente une somme de la doctrine sociale catholique sur ce point. De même, il consacre plus de 100 pages de commentaires à la seule question de la "socialisation", dont l'encyclique traite en quelques paragraphes. A recommander aussi les considérations sur "la justice dans les structures économiques", sur "les pays en voie de développement", sur "l'accroissement démographique" et "la collaboration internationale", etc.

Il ne faudrait pas se laisser rebuter par l'immensité et par la "technicité" de cette œuvre monumentale. Ce n'est pas un roman d'aventures, certes, mais, pour quiconque s'intéresse à l'enseignement social de l'Eglise, c'est un ouvrage à conserver tout près de soi et à consulter pour y trouver le point de la pensée pontificale sur les grands problèmes sociaux de l'heure présente (Je signale, en passant, que le commentaire de M. Bolté incorpore l'enseignement social de *Gaudium et Spes*, la constitution pastorale de Vatican II sur l'Eglise dans le monde de ce temps).

Richard ARÈS.

EN COLLABORATION: **Sainteté et Vie dans le siècle.** Coll. "Laïcat et sainteté", II. — Montréal (1949, 55^e Avenue, Dorval), Editions Palm, 1965, 264 pp., 21.5 cm. Prix: \$4.75.

D'UNE RICHE DOCTRINE de vie spirituelle profiteront les lecteurs de *Sainteté et Vie dans le siècle*. Mais les collaborateurs

ont-ils pensé aux destinataires du recueil? Croient-ils qu'aujourd'hui, en Europe comme en Amérique, foisonnent les laïcs capables de goûter des leçons magistrales (dans les deux sens du mot) d'exégèse biblique et patristique, surtout quand on leur sert des analyses de textes cités dans l'original grec? Aux prêtres qui savent le grec et aux professeurs, l'ouvrage apporte une mine de réflexions pastorales d'une urgente actualité. On y approfondit deux sujets: la vie dans le siècle peut et doit favoriser la sainteté; le premier volume de la collection a insisté sur ce thème; ici, on montre comment y réussir en unissant la prière continuelle, que prêche l'Ecriture, et l'action professionnelle ou commune du laïc, homme ou femme: action à laquelle nul de fait n'échappe ni ne doit échapper, car elle prépare déjà le monde de la béatitude à venir. L'exemple de Jésus et de l'Eglise (J. Giblet), celui de la chrétienté primitive (C. Spicq), la pensée de saint Paul (S. Lyonnet), on les applique à la vie de notre temps considérée soit dans l'activité économique et sociale (J.-M. Diez Alegria), soit comme offrande cultuelle et sacrificielle (P. Van Bergen), soit pour montrer que le chrétien peut prier toujours et de quelle manière (I. Hausherr), principalement par l'unité de la charité et de l'action (K. VI. Truhlar). On reconnaît qu'un *aggiornamento* s'impose dans la présentation de la spiritualité propre aux laïcs et l'on énumère les chapitres de la morale et du dogme qui ont besoin de renouvellement (G. Thils, auteur des pages les mieux adaptées aux lecteurs du "siècle"); par exemple, on éclaire l'aspect eschatologique du Royaume déjà en voie de réalisation ici-bas (Truhlar). Même imprimé à Rome et composé d'études traduites, le livre devrait respecter davantage le français. Quant au fond, je le recommande sans réserve au lecteur apte à le digérer.

Joseph D'ANJOU.

Chan. Pierre DE LOCHT: **Harmonie des vocations.** Coll. «Vivre et croire». — Tournaï, Casterman, 1965, 105 pp., 20 cm.

L'ÉTONNANTE CONVERGENCE (p. 7) qu'aperçoit l'A. entre les divers états de vie ou vocations lui permet de les valoriser admirablement. A la lumière de la doctrine du Corps mystique, mariage et veuvage, sacerdoce et célibat, consacré, libre ou simplement accepté, se complètent comme les fonctions d'un même organisme; ils ont même fin dernière: le ciel, et même sens immédiat: la perfection de la charité. Or, l'amour chrétien de charité nous ordonne d'aimer Dieu et notre prochain pour Dieu

dans la condition charnelle d'hommes et de femmes. Une double erreur en menace la pratique : identifier amour avec rencontre conjugale (féconde ou non); par fausse conséquence, refuser à toute autre relation humaine ou l'authenticité de l'amour ou la possibilité de la chasteté. Le bon sens et la foi ont appris à l'A. que le meilleur de l'amour humain (non angélique) se situe au delà de la génitalité (24-33). Comment ne voit-il pas alors le non-sens du mot « besoin » appliqué à l'expression charnelle de l'amour (35-36)? Je pense aussi que l'A. n'a pas raison d'écartier l'« essentielle subordination » (Pie XII) des fins du mariage (76) : leur complémentarité (76-79) ne s'y oppose pas. Ces réserves faites, recommandons son opuscule qui, en peu de pages, offre riche matière à réflexion.

Joseph D'ANJOU.

EN COLLABORATION: **PIERRES VIVANTES**
— Montréal, (Centre Leunis, 4100, avenue de Vendôme), 1967, S. P., 22 cm.

IL N'EST PAS FACILE de proposer aux jeunes d'aujourd'hui un approfondissement de la foi qui les intéresse à fond et les engage vraiment. Les fiches "Pierres vivantes" ont le mérite de rejoindre les aspirations profondes des jeunes (niveau secondaire et souvent même niveau collégial), en leur offrant de s'ouvrir aux autres, à l'exemple du Christ, et de se tracer un programme de vie qui assure des racines solides à leur charité fraternelle. Le ton est direct, très proche du goût des jeunes, mais sans facilité ni complaisance. On ne craint pas de leur dire que leur engagement doit être pris au sérieux. A l'aide de textes percutants, et par une sensibilisation aux événements de la vie quotidienne, on amène les jeunes à vivre en équipe, une expérience d'ouverture aux autres éclairée par la foi. Nous souhaitons que ces fiches — et les équipes "Pierres vivantes" qui les proposent — se répandent dans tous les milieux de jeunes, et soient connues par tous les adultes qui s'intéressent à la formation chrétienne des adolescents et des adolescentes.

Maison Bellarmin.

Jean-Paul LABELLE.

Histoire religieuse

W. de VRIES, S.J.: **Orthodoxie et Catholicisme**. Traduit de l'allemand par Jean Houel. — Tournai, Desclée, 1967, 172 pp., 18,5 cm.

LE SAVANT PROFESSEUR de l'Institut oriental a résumé en 172 pages l'histoire des rapports entre l'orthodoxie et le catholicisme

depuis le commencement jusqu'à nos jours. Quand on compare cette courte étude aux travaux de Martin Jugie, A.A., par exemple, on se rend compte qu'il s'agit ici d'un petit livre destiné au grand public dans un but d'œcuménisme. Aurait-on mauvaise grâce à signaler des choses qui nous paraissent être des omissions? Des Russes, par exemple, il ne connaît que Khomiakov (96-97; 158-159) et quelques faits isolés. Il n'a pas un mot des saints Cyrille et Méthode, ni du Concile de Brest, ni des Eglises ukrainiennes. Par "orthodoxie" il entend "le christianisme tel qu'il se présente concrètement en Orient et surtout le christianisme gréco-byzantin (p. 10). Il est sévère pour l'Occident jusqu'à Léon XIII qu'il rencontre à la page 160. L'ouvrage demeure un livre savant qu'il est bon d'ajouter à une bibliographie sur l'œcuménisme. L'érudit professeur de l'Institut oriental fait bien de s'adresser au grand public. Nous attendons de lui d'utiles travaux.

Joseph LEDIT.

Montréal.

René LAURENTIN: **L'enjeu du Synode, suite du Concile**. — Paris (27, rue Jacob), Editions du Seuil, 1967, 172 pages. 20 cm.

CE NOUVEL OUVRAGE fait suite et complé- ment aux volumes déjà publiés par le même auteur sur Vatican II. Seule, en réalité, la troisième partie traite du Synode, la première ayant pour titre "Bilan post-conciliaire" et la seconde se donnant pour objectif de situer l'Eglise à la veille même du Synode. L'A. écrit vite et beaucoup; son style est celui du journaliste qui cherche à capter l'attention de son lecteur. Après avoir lu ce qu'il dit dans sa première partie sur la récente congrégation générale des Jésuites et en particulier sur les Jésuites du Canada dont "le développement humain et surnaturel (aurait été) compromis par la rigueur d'un volontarisme excessif et d'une obéissance insuffisamment éclairée", je ne puis que me demander si, chez notre journaliste, le désir de faire sensation ne l'emporte pas parfois sur la nécessité de vérifier l'authenticité des sources dont il s'inspire. La troisième partie contient de bonnes pages sur les objectifs mêmes du Synode: la crise de la foi, la réforme du Droit canonique, la réforme des séminaires, les mariages mixtes et la réforme liturgique. Même après la tenue du Synode, on pourra les lire avec profit.

Richard ARÈS.

Adolescents

EN COLLABORATION: **Comprendre les groupes d'adolescents**. Une clé pour l'éducation et la société. — Cahiers d'éducateurs, n° 7. — Paris, Fleurus, 1967, 160 pp., 20 cm.

LES PRINCIPAUX CHAPITRES de ce volume ont été rédigés par une équipe d'éducateurs compétents: Jean-Pierre Bagot, Jacques Beauchard, Jean Le Du, André Merlaud, Robert de Montvalon, Eudes de la Potterie et Philippe Robert. Chacun, selon sa spécialité, étudie comment le phénomène du groupe d'adolescents doit influencer sur la relation de l'adulte avec les jeunes. On ne peut concevoir, en effet, que l'éducateur d'aujourd'hui puisse se contenter d'une relation personnelle avec un individu. Le groupe d'adolescents est une réalité nouvelle avec laquelle on doit compter. On doit en connaître les structures, les lois et les modalités. L'avantage des études que les AA. nous présentent vient de ce qu'ils ne s'appuient pas uniquement sur la théorie, mais sur une large expérience. On lira, par exemple, avec intérêt l'exposé de Philippe Robert sur les *bandes* ou l'étude très actuelle d'Eudes de la Potterie sur l'industrie culturelle et les groupes de jeunes ou encore l'expérience de J. Le Du en ce qui concerne la relation apostolique. Beaucoup de ce qui est écrit dans ce livre comporte d'utiles leçons pour notre milieu canadien-français. Parfois il n'y a qu'à accepter tel quel, parfois il suffira de quelques transpositions nécessaires. Mais l'ensemble vaut autant pour nous que pour la France. Il serait à souhaiter qu'une telle recherche trouve son prolongement dans notre classe d'éducateurs.

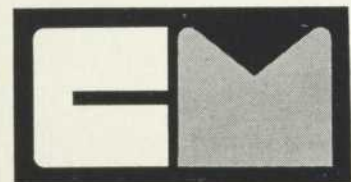
Jean-Paul LABELLE.

Maison Bellarmin.

Georges CRUCHON, S.J.: **Psychologie pédagogique. II: Les maturations de l'adolescence**. Coll. "Psychologie pour notre temps". — Mulhouse (Porte du Miroir), Editions Salvator, 1967, 472 pp., 19 cm. Prix: 21,60 F.

AUSSI COMPLET ET SAVANT que le tome I, qui traite des "transformations de l'enfance" (*Relations*, avril 1967, p. 122), le tome II, après un chapitre consacré à "la maturation physique et psychologique" des trois étapes de l'adolescence, étudie (ch. II-IV) tous les aspects de ces étapes: affectif, psycho-sexuel, familial, mental, moral, religieux. "La mue de l'âge ingrat" (première adolescence), qui va de 11 à 13 ans chez les filles et de 12 à 14 ans chez les garçons, inaugure le "processus fondamental" de "l'affirmation de soi" (p. 72), caractéristique de l'adolescence. La famille et l'école peuvent y rencontrer des problèmes sérieux, car il

le meilleur choix d'équipements et d'accessoires



8225, boul. St-Laurent — tél. 389-8081
5975, boul. Monk — tél. 769-8815

ouvert jusqu'à 9.30 p.m.
le jeudi et le vendredi

LES IMPORTATIONS C.M.

LTÉE

photographiques
aux meilleurs
prix.

8225, BOULEVARD ST-LAURENT,
MONTRÉAL-11, QUÉ.,
TÉL.: 389-8081



arrive que, dès cet âge, périllicent la foi et la pratique religieuse (162). "L'âge de l'effervescence" (moyenne adolescence), qui va de 13 à 16 ans chez les filles et de 14 à 17 ans chez les garçons, accentue ce processus, ajoutant aux difficultés de la transition précédente celles de l'ébullition sexuelle, de l'amitié collective ou privée, de l'aspiration à l'indépendance sociale, morale et religieuse. "L'âge des options et de l'intégration" (grande adolescence), qui va de 16 ans chez les filles et de 17 ans chez les garçons jusqu'à un terme normalement situé entre 21 et 25 ans (360), évolue vers la stabilisation de la personnalité et tend à l'acquisition des traits de la maturité (404-412). Abondamment documenté, l'A. utilise sans naïveté maintes enquêtes menées en plusieurs pays, a le constant souci d'aider la famille et l'école, et tient compte du milieu social, qui comprend aujourd'hui un monde de jeunes (342, 344) parmi celui des adultes (?). Son manuel initie mieux que tout autre aux questions que soulève l'adolescence, étape critique (donc de *choix*, au double sens du mot) de la croissance humaine.

Je ne pense pas, cependant, que les données de l'A. concordent parfaitement avec ce que nous observons au Québec, ni en ce qui concerne la foi et la pratique religieuse pendant la première adolescence, moins troublée ici qu'en Europe, ni en ce qui touche à la stabilisation de la grande adolescence, plus tardive ici que ne le suggère l'A. Si je le félicite d'affirmer la réalité de la faute objective en matière sexuelle et la possibilité du péché subjectif et traumatisant dès la première adolescence (90-92), je n'admets pas qu'à la deuxième étape, tout en maintenant (avec raison, à l'encontre des erreurs d'un Alsteens) ce jugement moral et psychologique, il écrive que la masturbation, vu sa fréquence statistique, devient, "en un certain sens, normale et naturelle" (235): contradiction (236, 272, 297) que souligne le fait du développement mental et de la conscience morale durant la moyenne adolescence (297-298), et qu'explique peut-être l'intolérable abus du mot "besoin", appliqué sans discernement par l'A. soit à de simples attrait et appétits, soit à des travers morbides (dans le livre abondent les négligences linguistiques). Mais, sagement, l'A. recommande (237) de dédramatiser, non de déculpabiliser sur ce point les faiblesses des adolescent(e)s, même si personne ne peut apprécier le juste degré de responsabilité de chacun(e). Le milieu, lui, porte une responsabilité effarante (61), que l'A. répartit entre l'insuffisance des parents à servir de modèles (88-89, 150-151, 160, 190, 277, 279, 416, 421-424), la mixité (243, 370-371, 377), le surmenage et la solitude dans les écoles démesurées (322-332), et l'exploitation criminelle de la jeunesse par les agents de la

publicité (61, 88) et des moyens de communication sociale (297). Educateur ou non, jeune ou vieux, on a perdu la tête et le cœur si l'on croit que l'adolescence peut progresser vers l'équilibre dynamique de l'âge adulte sans modèles vivants de maturité, dans la famille d'abord, puis à l'école et dans la société professionnelle et politique. Même dans leur apparente opposition et en pleine contradiction avec leurs cris de révolte les mieux orchestrés, les adolescent(e)s ne visent qu'une chose: imiter les adultes (77, 164, 279, 345, 370). Qu'attendent ceux-ci pour présenter aux jeunes des types d'hommes et de femmes dignes d'imitation ?

Joseph D'ANJOU.

Dr Lionel GENDRON: *L'adolescente veut savoir. - L'adolescent veut savoir.* — Montréal (1130 est, rue de La Gauchetière), Éditions de l'Homme, 1967, éditions revues et augmentées, 172, 173 pp., 20.5, 20 cm., Prix: \$1.50.

POURQUOI ÉCRIRE quand on ignore tout de cet art ? L'A. n'évite aucun anglicisme, fausse le sens de termes psychiatriques comme refoulement, subconscient, sublimation, parle de défloration (chute des fleurs) au lieu de défloration (rupture de l'hymen), de "besoin" pour désigner un désir ou un appétit; il introduit presque dans chaque page associations boiteuses de mots, coqs-à-l'âne, banalités et naïvetés; enfin, il se contredit avec une inconsciente allégresse. On voudrait rire; mais des milliers de gens prennent l'A. au sérieux; deux prêtres religieux recommandent ses bavardages ! Or, l'A. n'a aucune discrétion dans un domaine où elle s'impose autant que la précision; il offre en pâture à des fillettes de 12 ans ce qu'elles ne doivent apprendre que de la bouche de leurs parents ou des éducateurs de l'école; plus grave, il préconise l'usage des tampons vaginaux, la contraception, et s'exprime de manière à laisser croire, par endroits, que masturbation et fornication correspondent à des nécessités, tout en insistant pour dire ailleurs le contraire. J'ai eu la patience de lire, la plume à la main et sans omettre une ligne, les deux volumes que je commente. Inutile de gaspiller encre et papier à fournir des références justificatives. Que l'A. donne quelques sages conseils, je le reconnais: ceux que formulent les parents sensés et les prêtres fidèles à leur ministère. Je signale avec plaisir la condamnation de l'usage du tabac, de l'alcool, des narcotiques, celle de l'avortement et du donjuanisme, l'affirmation du besoin (au sens fort et juste) de conseils psychologiques et moraux qu'éprouvent les adolescent(e)s. Mais l'A. a beau répéter qu'amour ne coïncide pas avec sexe, ses développements, obsédés de sexua-

lité génitale (de coït, comme il dit gauchement), ne visent — c'est son dernier mot — qu'à favoriser "l'ascension du sommet de l'érotisme humain" (*L'adolescent*, p. 173). Du célibat consacré à Dieu, de la prière, des sacrements, de l'Évangile et des Béatitudes, du Christ et de son amour, rien. Or, la religion occupe le cœur du souci adolescent.

Joseph D'ANJOU.

André BERGE: *Éducation familiale.* Coll. "L'enfant et l'avenir". — Paris (13, quai de Conti), Fernand Aubier, 1967, 254 pp., 18.5 cm.

PEU DE PSYCHOPÉDAGOGUES ont la compétence du Dr Berge et son art d'unir pratique et théorie. Il se défend d'offrir des recettes, mais son livre en regorge sous forme de pensées chargées d'expérience, d'exemples saisis sur le vif, de comparaisons éclairantes. Père de famille, médecin, psychanalyste, il a beaucoup vu et entendu, il a éduqué et contribué à rééduquer; ayant un esprit philosophique, il a réfléchi; littérateur, il s'exprime avec d'exquises nuances. A le suivre dans *Éducation familiale*, on médite sur le triple bien de l'éducation: celui de l'enfant d'abord, puis ceux de la famille et de la société, dont l'A. montre la convergence (chap. I); on admet que les conditions d'aujourd'hui, sans diminuer l'importance psychologique et morale du foyer, ni changer la complexité des rapports affectifs qui s'y nouent, suggèrent aux parents d'y établir une union des cœurs plutôt qu'une unité de pensée (chap. II); on apprend le respect de la sensibilité enfantine, autre que celle de l'adulte, et l'art de la former sans faiblesse ni raideur, sans cachotterie devant les problèmes graves de la mort et de la transmission de la vie (chap. III); on apprécie l'utilité des automatismes psychologiques et moraux, bonnes manières et vertus spontanées, et la manière de les cultiver, moins par ordres et préceptes que par exemples et suggestions, par sanctions aussi, mais le plus souvent jaillies des faits et des besoins de l'enfant, l'autorité s'exerçant par une présence sereine et une cohérence entre gestes et paroles plus que par décrets et châtements (chap. IV); on se fait rappeler que la vie humaine tend à un dépassement, dont la réalisation exige solitude et silence (chap. V). Le bon éducateur s'éduque continuellement lui-même, connaît et maîtrise ses impulsions, enfin il agit dans la joie. Les parents devraient lire ensemble le livre du Dr Berge, non pour tout gouverner, car ils y trouveront des opinions discutables (pp. 126, 128, 143, 158, 215, 221, 229), mais pour édifier à deux une œuvre commune. Nulle part, je pense, principes et conseils ne joignent autant de profondeur à autant de bon sens. Spiritualiste et d'une moralité parfaitement saine, l'ouvrage n'apporte cependant pas les considérations religieuses qu'attendrait un chrétien. Des traités spéciaux comblent cette lacune. L'A. veut rejoindre les parents de bonne volonté; souhaitons qu'ils le comprennent tous.

Joseph D'ANJOU.

Courtiers d'assurance agréés

MAURICE-H. BRAULT & FILS, LIMITÉE

Au service des membres du Clergé, des Communautés religieuses,
Fabriques, Écoles, Loisirs, Camps de vacances et autres

6174, chemin de la Côte-des-Neiges
Montréal 26, Québec

731-8224
747-6975

Littérature française

M. PEPPERSTRAETE, R. VASTEELS et R. V. GUCHT: *Témoins du théâtre et du roman français.* — Paris et Tournai, Casterman, 1967, 448 pp., 21.5 cm.

CETTE ANTHOLOGIE du roman et du théâtre français, réalisée en fonction du programme français des classes de première

(rhétorique), donne des extraits substantiels de 63 auteurs français et — excellente idée — de 5 auteurs étrangers, dont la moitié du XXe siècle. On consacre un minimum de quatre pages — bien choisies — à chaque auteur. De courtes introductions situent bien auteurs et textes. Une étude générale sur le roman et le théâtre précède les extraits. De nombreux hors-textes, bien annotés, lient les grandes œuvres de la peinture à celles de la littérature.

Daniel MACCABÉE.

1855 est, rue Rachel,
Montréal 34.

René COUFFIGNAL: **Apollinaire**. Coll. "les Écrivains devant Dieu", 10. — Paris, Desclée de Brouwer, 1966, 141 pp., 16,5 cm.

REMARQUABLE de sérieux, de franchise et de lucidité, cette étude systématique de l'œuvre d'Apollinaire atteint le but poursuivi par Robert Couffignal: convier le lecteur à une relecture du poète, sous l'éclairage du thème religieux. Après avoir montré ce que fut l'éducation religieuse d'Apollinaire, fils de Polonais catholiques réfugiés à Rome, l'auteur parcourt rapidement les œuvres, nombreuses, où le poète exprime en termes parfois blasphématoires la révolte que lui inspire le christianisme, religion essentiellement brimante, dominée par le mépris de la chair et l'adoration d'un Dieu gendarme. L'A. aborde ensuite les œuvres dans lesquelles le poète parle de Dieu avec nostalgie; il analyse vers par vers le plus important des poèmes d'*Alcools*, "Zone": Guillaume y chante sa rencontre avec Dieu, provoquée par de douloureuses expériences, celles d'un emprisonnement injuste et de la séparation de Marie Laurencin. L'A. montre en dernier lieu que, d'*Alcools* (1913) à sa mort (1918), Apollinaire publie les louanges d'un paganisme ardent et voluptueux; seul, son mariage dans l'Eglise, peu avant sa mort, laisse entrevoir que le catholicisme fervent mais encore adolescent de "Zone" n'était pas tout à fait mort, et avait peut-être mûri même, malgré une vie a-religieuse. Précédée d'une notice biographique, suivie d'un choix de textes appropriés et d'une notice bibliographique, cette brève mais dense étude de Robert Couffignal donne au lecteur une excellente impression de la collection "les Écrivains devant Dieu".

Jean HARDY.

1855 est, rue Rachel,
Montréal (34).

Jean GUITTON: **Oeuvres complètes**. T. 1: *Portraits*. "Bibliothèque européenne". — Bruges (23, quai au Bois), Desclée de Brouwer, 1966, 943 pp., 18 cm.

NEUFS CENTS PAGES denses; six portraits: le P. Guillaume Pouget, prêtre de Saint-Vincent-de-Paul, Bergson, Bossuet, Léon Bérard, Victor Carlhian et la mère de l'A., qui, outre une étude physique, psychologique, morale de personnages fort différents, offrent les meilleurs éléments d'une philosophie de la vie; un dialogue avec le P. Pouget, évoqué comme vivant plusieurs années après sa mort, qui contient une méthodologie de la culture, surtout religieuse et biblique: comment apprécier cette richesse en quelques lignes? Lisez. Tout. D'abord les 530 pages consacrées au P. Pouget, le maître qui épargna trente ans de recherches à l'A. (p. 436): les meilleurs du recueil par leur intérêt dû au peintre et à son modèle, par leur accent de gratitude, leur qualité littéraire. Le por-

trait de Bergson, surtout psychologique, aide à comprendre le philosophe de l'intuition, le développement de son œuvre, les grâces de son caractère, les ambiguïtés de ses attitudes. Bossuet me paraît un peu malmené (700); on ne s'en étonne pas si on applique à l'A. — il le fait lui-même (816) — l'idée que "l'homme supérieur a souvent un halo de féminité" (578), évident chez Fénelon, non chez Bossuet. L'éloge de Bérard, dont l'A. prit le siège à l'Académie française, sert d'occasion à une juste apologie des humanités. En souvenir de Carlhian, l'A. exalte la fécondité de la solitude voulue pour une action plus profonde que brillante. Avec *Une mère dans sa vallée*, nous avons la peinture des vertus de la femme, de l'épouse, de la mère, de l'éducatrice que fut Mme Guilton; panégyrique équilibré, discret, comme tout ce qui sort de l'esprit de l'A. Oserai-je formuler des réserves? Non sur la fermeté de la doctrine, jointe à un art souverain des nuances, qui caractérise les ouvrages de l'A., mais sur des négligences de langue et de style qu'on souffre de rencontrer chez un tel académicien. Mais le glaneur cueille en surabondance réflexions et pensées qui éclairent et qui touchent; par exemple, sur le courage, défini comme "l'insouciance dans le temps du souci" (421); sur la foi, qui n'aurait "rien à dire là où la raison ne demanderait rien" (523); sur la vocation, "appel de notre éternité à travers notre temps" (665); et des douzaines de cette belle eau. L'A. présente, dans une préface savoureuse, le premier tome de ses *Oeuvres complètes*; il fera de même pour les suivants, qui promettent une des sommes les plus instructives de la littérature de notre temps.

Joseph D'ANJOU.

René SALVATOR CATTÀ: **Le Grand Tournant**. — Roman. 3 tomes. — Le Cercle du Livre de France, 1967, 160, 192 et 192 pp., 19,5 cm.

CE ROMAN retrace la chronique quotidienne d'une famille noble, les des Moulins qui, à la suite d'une promotion de François, le père, doit émigrer de la région d'Angers à Paris. Le déplacement a pour les membres de la famille des conséquences assez graves. Si les parents s'emploient à demeurer fidèles à leurs principes royalistes et chrétiens — nous sommes au temps de l'Action française — les enfants, nombreux, dont l'âge varie de dix à vingt et quelques années, sont secoués par les séductions urbaines et fournissent aux sept péchés capitaux leur compte. Les plus jeunes sont moins touchés par cette contagion. Malgré ces facteurs de désintégration, la famille conserve une certaine unité. Les orientations sont diverses: l'un deviendra prêtre (le plus jeune), une autre religieuse, un troisième médecin, cependant que deux autres s'orientent vers le théâtre. On peut se demander, après tant d'aventures, si vraiment François a bien fait de venir à Paris. Toute cette évocation, émaillée de menus faits savoureux, de drames intérieurs, de descriptions très soignées, fait revivre la vie intime d'êtres qui palpitent avec leurs aspirations et leurs faiblesses. Le contraste entre la vie idyllique de la Gauchetière, où tout respirait la fraîcheur de la nature et le climat de Paris, beaucoup plus corrosif, est frappant. Les funérailles de la mère, Madeleine sur lesquelles se clôt le roman, permettent de saisir en rétrospective le destin de chacun des membres de la famille. Un autre plan qui n'est pas négligé est le plan politique: l'affaire Stavisky autour

des années 1930 et ses répercussions sur les différents milieux sont finement analysées. Ce livre nous révèle un nouvel aspect de l'écrivain Salvator Cattà. Il y défend les valeurs chrétiennes, mais sans voiler ce qu'a d'humain et de déficient le comportement des jeunes, et des moins jeunes, en butte à des influences délétères. De ce côté, c'est un document humain qui comporte une profonde leçon.

Jean-Paul LABELLE.

Maison Bellarmin.

Edmond ROBILLARD, O.P.: **L'Unicorne**. *Tragédie en cinq actes*. — Montréal, Le Cercle du Livre de France, 1967. 93 pp., 20 cm.

LES ÉVÉNEMENTS comme les personnages qui ont servi de matière à cette pièce ont fait l'objet de discussions parfois passionnées, autrefois. Il s'agit de l'étonnante aventure du philosophe Abélard avec Héloïse, qui a secoué assez fortement le monde universitaire et ecclésiastique du Moyen-Âge.

Abélard, disciple d'Aristote, s'opposait aux philosophes de son temps, première cause de difficultés, à quoi s'ajoutait son mariage clandestin avec la nièce d'un chanoine, Héloïse. Repentir, séparation, entrée au cloître, rien ne désarma les adversaires d'Abélard.

Ces conflits entre gens sincères mais humains, donc faillibles, forment la trame où s'insère le vrai drame de la pièce: la lutte, chez Abélard et Héloïse, de l'amour et de la foi. Lutte dont l'enjeu est Dieu même. D'où tragédie qu'exprime avec force la dernière scène du IVe acte, scène majeure et très émouvante.

L'Unicorne (d'après le surnom d'Abélard, à cause de son habitude de foncer sur ses adversaires comme pour les encorner) est une pièce d'une belle venue: style alerte, parfois incisif; caractères variés et bien campés; évolution graduée et logique de l'intrigue. Pièce agréable qu'on lit tout d'une traite et qu'il ferait plaisir de voir à la scène.

Georges-Henri D'AUTEUIL.

274-6449

Comptoir St-Joseph Inc.

Représentants de Manufacturiers et
Négociants en gros exclusivement pour
le Compte des Communautés Religieuses
— Confection sur mesure —
Habits — Pantalons — Paletots
Manteaux et robes pour Religieuses

PAUL A. DENIS
Directeur-Gérant

7895, boulevard Saint-Laurent
Montréal 10

NOTES BIBLIOGRAPHIQUES

MÉDITATION

UN FARDEAU, UNE ÉPAULE...

L'ÉVANGILE du quatorzième dimanche après la Pentecôte nous recommande de ne pas chercher le bonheur dans les alentours. Déjà il y fut, c'est vrai, mais l'homme l'ayant déçu, le bonheur est retourné là d'où il était venu. Ne soyons pourtant pas démunis ou chagrinés en raison de cette absence; ne soyons pas accablés, non plus, accablés d'avoir à vivre sans lui. Ce serait peine inutile, car l'histoire de certaines vies ou la confiance de certains vivants le confirme, on n'a pas besoin de lui pour être heureux. Dieu, selon ces témoins ou ces témoignages, a des moyens de soutenir l'homme, quand l'homme s'appuie sur Lui.

Ce même évangile, par ailleurs, me recommande de contempler tout autour le sort heureux, si je puis dire, des choses; non pour apprendre d'elles à devenir insouciant, mais pour apprendre du Christ à devenir insoucieux; non pour apprendre d'elles à vivre dans le vent ou l'indolence, mais pour apprendre du Christ à vivre en toute assurance de recevoir le surcroît, si je me tiens près de lui. Cet évangile me conseille de tout attendre de Dieu, bienfaiteur toujours présent, Père sans cesse à l'affût. En outre, il me met en garde contre l'inquiétude, apportée par le fantôme de mes craintes; craintes toujours démesurément grossies par les tracasseries de l'imagination, de l'impatience ou de la peur, accompagnée parfois de l'épouvante. Il m'invite, enfin, à la sérénité, à vivre heureux malgré tout, à avancer avec la souplesse légère de l'oiseau dans l'air, dont les ailes taillées sont mesurées par la Providence, comme ma force, à la taille de tous les temps. Il me presse de vivre joyeux même, avec une âme en vêtement de fête, comme le lis des champs, dont la coupe toujours offerte au sommet de la tige, dans le soleil ou la pluie, se présente à mes yeux tel un calice élevé pour la messe des fleurs. Selon ces témoins et ces témoignages, Dieu a des moyens de soutenir le faible, quand le faible s'appuie sur Lui.

La Providence est attentive au sort de la nature inconsciente, comme nous le sommes de nos choses; mais elle l'est davantage du nôtre, comme davantage nous le sommes des nôtres. Une grâce actuelle veille sur les dépendants de l'expérience divine. A cette grâce, cependant, il ne faut pas demander de suspendre les conditions de la vie humaine; celle-ci, en effet, n'en est pas une de possession tranquille du bonheur, elle en est une de foi et d'espérance tranquille de l'obtenir, en suivant le chemin, choisi pour moi, par la Providence. Impossible d'y marcher en s'appuyant uniquement sur soi ou sur les autres; impossible, et davantage imprudent, de porter par anticipation le poids de l'avenir; sans la grâce du jour, il est comme le fardeau sans appui, insupportable au bout des bras mais supporté quand, à présent, il repose sur l'épaule.

La grâce actuelle, elle est pour actuellement; celle de demain le deviendra, quand demain s'appellera aujourd'hui. Mon inquiétude, si je dois en avoir une, devrait être celle d'aimer Dieu, actuellement, sous la forme concrète de son choix; d'aimer sans me préoccuper et sans mettre en doute ses capacités de me soutenir. Si ma confiance s'appuie sur Lui, il sera, à chaque instant, ma force et l'épaule de mon fardeau.

Paul FORTIN.

RELATIONS

St-Denis J. DUCHESNAY et Rolland DUMAIS: **Les mammifères de mon pays.** — Montréal (1130 est, de la Gauchetière), 1968, 110 pages.

Présentation documentaire et illustrée des principaux types de mammifères canadiens. Ouvrage de vulgarisation, qui sera surtout utile aux jeunes.

Yves THÉRIAULT: **La mort d'eau.** — Montréal (1130 est, de la Gauchetière), 1968, 120 pages.

Roman très simple et bien conté d'une jeune fille des Iles de la Madeleine venue chercher du travail à Montréal. Très belles pages sur les Iles et leurs habitants.

Etudes littéraires, vol. I, no 1, avril 1968. *Baudelaire. La Francophonie.* — Québec, Les Presses de l'Université Laval, 158 pages. Paraîtra trois fois l'an; abonnement: \$6.00.

Nouvelle revue, orientée principalement vers l'étude des littératures d'expression française et de leurs relations avec les autres littératures; envisage aussi de publier une chronique annuelle sur les lettres canadiennes-françaises. Sept études sur Baudelaire.

Fields within Fields within Fields, No 1, *Methodology of the Creative Process*. No 2, *Economic Fluctuations*. — New York (777 United Nations Plaza), World Institute Council, Spring 1968.

Nouvelle revue ayant pour objectif la diffusion des principes et des méthodes du *New Learning*, tel qu'il se développe aux Etats-Unis.

Cahiers Laennec, "La chirurgie plastique, réparatrice et esthétique", mars 1968, Paris (10, rue Cassette), Lethiellieux, 102 pages.

Numéro spécial comprenant six articles de spécialistes sur la chirurgie plastique et esthétique.

Les prêtres au Journal officiel, 1887-1907. Tomes I et II. Présentation et choix de textes par X. de Chalendar. — Paris (29, bd Latour-Maubourg), Editions du Cerf, 1967, 224 et 244 pages.

Recueil de textes provenant du *Journal officiel* des débats parlementaires en France sur la situation des prêtres, leurs tâches, leurs conditions de vie, leurs finances, leurs rapports avec la politique, etc.

L'animation. L'animation sociale. La consultation. Essai de définition. — Québec, Conseil d'Orientation économique, avril 1968, 94 pages (polycopie).

Considérations pertinentes sur un sujet de grande actualité mais autour duquel règne encore beaucoup de confusion.

Philosophie et expérience religieuse. — Québec, 1968, 75 pages (polycopie).

Texte des travaux présentés au VI^e Congrès annuel de l'Association des Professeurs de philosophie des collèges de la Compagnie de Jésus. Quelques titres: L'homme religieux, De l'expérience religieuse, Visions du monde et expérience de Dieu, Philosophie et religion chez Karl Jaspers, Newman et l'expérience religieuse.

VIENT DE PARAÎTRE

Nouvelle revue ÉTUDES LITTÉRAIRES

Cette revue se veut ouverte à toutes les conceptions de la littérature et attentive aux recherches nouvelles dans le domaine de la critique.

Chaque numéro d'ÉTUDES LITTÉRAIRES sera consacré, en totalité ou en partie, à un écrivain, un thème, un genre. Le premier numéro traite de Baudelaire.

Les prochains numéros réuniront des études sur le théâtre et le roman au XVIII^e siècle, le poète dans la société contemporaine, les relations littéraires de la France avec le monde hispanique, le roman canadien, les problèmes de la critique, les poètes de la francophonie...

ÉTUDES LITTÉRAIRES paraîtra trois fois par an:
chaque numéro comptera environ 128 pages.

ABONNEMENT ANNUEL, \$6.00; outre-mer, \$7.00; le numéro, \$2.50

En vente chez votre libraire ou chez l'éditeur

LES PRESSES DE L'UNIVERSITÉ LAVAL

C.P. 2447, Québec 2.

socialisme 68

REVUE DU SOCIALISME INTERNATIONAL ET QUÉBÉCOIS

Pour une théorie et un programme socialistes au Québec
par Michel van Schendel

Pour qu'un mouvement socialiste prenne au Québec l'envergure que réclame la situation, la première tâche est de définir un projet théorique. Ce projet doit rendre compte de l'évolution particulière de la société québécoise dans le régime néo-capitaliste nord-américain. L'article présente l'esquisse d'un semblable projet théorique. Il en développe les implications politiques. Il commence l'analyse d'un phénomène que le philosophe marxiste André Gorz appelle celui des « colonies de l'intérieur » et qui paraît trouver au Québec une application originale. A partir de là, l'auteur énonce dans les grandes lignes le programme de travail de la revue, programme de recherche théorique et pratique sur le socialisme québécois.

« **Speak white** »,
poème de Michèle Lalonde

I — Analyse d'une situation politique

Daniel Johnson
au royaume des ombres gaullistes
par Jacques Guay

Les mouvements indépendantistes
ou la tentation des rois nègres
par Luc Racine

Pourquoi j'ai quitté le M.S.A.
par François Aquin

Lettre à René Lévesque
par Jean-Guy Loranger

II — Mouvements de « contestation » :
définitions et perspectives

Outils syndicaux et pouvoir ouvrier
par Hélène David

Le « pouvoir étudiant » en France et au Québec
par Louis Falardeau

Les « sous-développés urbains »
et les comités de citoyens
par François Lamarche

La pilule et le philosophe
par Claude Lagadec

Revue trimestrielle
Le numéro \$1.50
L'abonnement (un an) \$5.50

l'homme et la société

revue internationale

de recherches et de synthèses sociologiques

N° 8

Avril-Mai-Juin 1968

Le sous-titre de l'« **Homme et la Société** »: Revue internationale de recherches et de synthèses sociologiques et son sommaire, disent clairement les ambitions de cette nouvelle publication consacrée aux sciences humaines. La Revue publie — trimestriellement — des articles et des chroniques de sociologues français et étrangers ayant en commun le souci de mettre l'accent sur la critique des principaux courants de la sociologie contemporaine et sur la nécessité d'entreprendre des recherches théoriques, épistémologiques et méthodologiques pour aboutir, en liaison avec des psychologues, économistes et historiens à des synthèses partielles.

Sommaire du dernier numéro

DÉBATS

Table Ronde: "Pourquoi les étudiants?"

Jacques Berque, Frédéric Bon, Emile Bottigelli, Jean Chesneaux, Bernard Conein, Henri Fournié, Christiane Glucksmann, Lucien Goldmann, Serge Jonas, Henri Lefebvre, René Lourau, Jean-Pierre Peter, Jean Pronteau, Jean Sanvoisin, Jean-Marie Vincent.

SYNTHÈSES

Henri LEFEBVRE: "L'irruption, de Nanterre au sommet"

Norman BIRNBAUM: "Le colosse qui vacille"

ENQUÊTES

Y. L. (professeur au lycée Pasteur): "Le mouvement de mai au lycée Pasteur à Neuilly"

Gilbert TARRAB: "Qu'est-ce que le S.D.S.?" (Interview de Karl Dietrich WOLFF, président du S.D.S.)

ÉTUDES

R. KALIVODA: Marx et Freud

Andréas HEGEDUS: "Contribution à l'étude des alternatives de l'évolution sociale"

Alessandro PIZZORNO: "A propos de la méthode de Gramsci, de l'historiographie de la science politique"

Martin KOLINSKI: "L'Etat et la classe dominante"

H. WOLPE: "Structure de classe et inégalité sociale - principes théoriques de l'analyse de la stratification sociale"

Rodolfo STAVENHAGEN: "Classes sociales et stratification"

ESSAIS THÉORIQUES

Jean-Paul CHARNAY: "Tuez les sociologues" — Profil prospectif du sociologue

Serge JONAS: "Problématique d'une sociologie de la créativité"

RECHERCHES

Maria Isaura PEREIRA DE QUEIROZ: "Mouvements messianiques dans quelques tribus sud-américaines"

COMPTES RENDUS

Herbert MARCUSE: "L'homme unidimensionnel (Emmanuel Hérichon)

Léon TROTSKY: "Ecrits militaires" Tome 1 (Jean Sanvoisin)

Serge DOUBROVSKY: "Pourquoi la nouvelle critique?" (Gilbert Tarrab)

Stephan STRASSER: "Phénoménologie et sciences de l'homme" (André Jacob)

Ramon LOSADA ALDAMA: "Dialectica del subdesarrollo" (Régine Rodriguez)

Camillo TORRES: "Ecrits et paroles" (K. Jaouiche)

Henri LEFEBVRE: "Le droit à la ville" (Colette Durand)

Jeanne HERSCH et René POIRIER: "Entretiens sur le temps" (Eddy Trèves)

Revue trimestrielle
Le numéro \$4.20
L'abonnement (un an) \$15.00

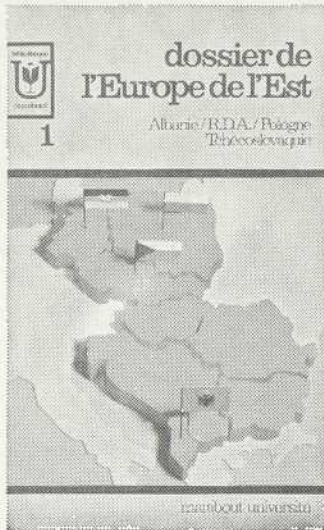
agence du livre français

1249 ouest rue Bernard - 271-6888



marabout

actualité



du "rideau de fer" aux "pays de l'Est"

Après avoir été séparées par une guerre, puis par l'opacité d'un « rideau de fer », l'Europe orientale et l'Europe occidentale redécouvrent leur proximité en même temps que les liens profonds, historiques et économiques, qui les unissent. Ce n'est pas un hasard si ce regain d'intérêt date de la déstalinisation et correspond à une volonté de désengagement de plus en plus affirmée à l'égard de l'U.R.S.S. d'un côté, à l'égard des U.S.A. de l'autre. Mais ce rapprochement met dramatiquement en évidence l'ignorance dans laquelle l'Occidental a été tenu de l'évolution de ces huit pays d'Europe depuis 1945. Le présent dossier, constitué par cinq journalistes familiers des pays de l'Est, comble assurément une grave lacune de notre information en entreprenant d'expliquer et de dresser le bilan des événements politiques, des bouleversements économiques et sociaux dont la Pologne, la R.D.A., l'Albanie, la Tchécoslovaquie, la Hongrie, la Roumanie, la Bulgarie et la Yougoslavie ont été le théâtre depuis plus d'un quart de siècle. Les huit parties de ce dossier en deux volumes sont construites selon un plan identique qui doit permettre de situer rapidement pour chaque pays : le type d'homme qu'on y rencontre ; le cadre géographique et les possibilités offertes au tourisme ; les circonstances historiques du passage au socialisme et l'évolution du régime jusqu'à aujourd'hui ; les problèmes économiques et sociaux ; ainsi que les courants actuels de la littérature, des arts plastiques, du théâtre, du cinéma, etc. L'ensemble du dossier vise à donner au lecteur les clés indispensables pour suivre, comprendre et, peut-être, juger les événements qui se produisent en Europe orientale, de même que pour comparer les différents pays entre eux.

Un tel ouvrage, élaboré avec un exemplaire esprit d'objectivité et une parfaite compétence, répond heureusement au désir de compréhension qui anime tout homme conscient des réalités de l'heure et doit favoriser d'indispensables rapprochements entre les idées et les peuples.

marabout université



Marabout Université 158/159

2 volumes****, 64 pages d'illustrations.

PRIX SUGGÉRÉ : \$ 2,10